

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Prix: 5 cents

Série B, Vol. 7, No 31

Montmagny, le 9 décembre 1955

Editeur: "Le Peuple" Ltée

Délégations à l'Hotel de Ville

● La Société St-Jean-Baptiste de Montmagny fait passer deux résolutions. — Le Jeune Commerce obtient l'aide de la ville pour sa campagne d'illuminations.

Deux délégations de citoyens de Montmagny sont allées, cette semaine, demander l'appui du conseil de ville pour le succès de leurs activités. C'est tout d'abord la Société St-Jean-Baptiste qui par l'entremise de son président, le Dr. Albert Dumas et de ses officiers, le notaire Georges Hébert et M. Lionel Pelletier, a demandé au conseil de prendre position sur deux points qui retiennent l'attention de ce groupement patriotique, la littérature obscène et la dénomination du nouvel hôtel de Montmagny.

Les délégués ont mis dans leur demande une véhémence conviction qui a remporté l'appui unanime des conseillers.

A la suite de ces représentations, le conseil a passé deux résolutions dont voici la substance: Le conseil appuie la campagne lancée par la Ligue d'Action Nationale pour que le nouvel hôtel de Montmagny porte le nom de Château Maisonneuve au lieu de Queen Elizabeth et que copie de la présente soit adressée à l'Honorable premier ministre, M. Louis St-Laurent et à l'Honorable Jean Lesage.

Notre numéro spécial de Noël

Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que nous publierons, la semaine prochaine, notre numéro spécial de Noël. Comme tous les ans, cette édition sera abondamment pourvue de contes de Noël, nouvelles inédites et sujets intéressants. Nous remercions les annonceurs de Montmagny et de l'extérieur qui ont bien voulu nous accorder leur aide pour nous permettre de présenter à nos lecteurs ce volumineux numéro.

Pour ceux qui ne sont pas abonnés, retenez immédiatement l'édition de Noël du journal "Le Peuple" chez votre dépositaire habituel.

La seconde déclare que ce conseil requiert les autorités provinciales de prendre les mesures nécessaires en vue d'enrayer la publication et la distribution de littérature obscène qui est devenue un fléau et se répand de plus en plus dans la province. Le premier Ministre Duplessis et l'Honorable Antoine Rivard recevront copie de cette résolution.

A son tour le Jeune Commerce par la voix de son président, M. Jean Dussault, a sollicité l'appui du conseil pour tenir sa campagne annuelle d'illumination des fêtes. Il s'agit d'un con

(suite à la page 14)



GROS CONTRAT POUR LE COUVOIR: Notre couvoir coopératif vient d'obtenir un très gros contrat de fourniture de poussins, ce qui l'amènera à développer considérablement son équipement. Nous donnerons de plus amples détails sur ce nouveau progrès d'une entreprise de chez nous dans notre prochaine édition.

Un accident fait quatre morts à la Pocatière

Un terrible accident de la route a causé la mort de quatre personnes lundi dernier, à proximité du village de Ste-Anne de la Pocatière. Les victimes sont M. Adalbert East, voyageur de commerce de International Paper, de Québec, M. Emile Jean, Mme Arthur Lévesque et Mme Wilfrid Lévesque, de Mont-Carmel, Kamouraska. M. Arthur Lévesque, époux de l'une des victimes, est gravement blessé.

L'état de la route enneigé est la cause de ce drame. M. East roulait en direction de Rivière du Loup quand, en évitant une voiture, il fit une embardée vers le talus de neige. Pour remettre son auto sur la route, M. East aurait donné un violent coup de volant et c'est alors qu'il dérapa, barrant la route à la voiture de M. Emile Jean venant en sens inverse.

Les victimes furent tuées sur le coup. M. Emile Jean qui était gardien de la barrière du Lac de l'Est conduisait sa soeur, Mme Arthur Lévesque, à l'hôpital de Montmagny. Il était accompagné du mari de cette

vesque, une belle-soeur.

Les deux automobiles ont été complètement démolies sous la violence du choc. M. Arthur Lévesque qui souffre de blessures au visage a été transporté à l'Hôpital de Ste-Anne de la Pocatière, mais son état n'inspire pas d'inquiétude.

dernière et de Mme Wilfrid Lé.

Soirée récréative donnée par La Caisse Populaire de St-Thomas

ENTREE GRATUITE

Vendredi soir, le 16 décembre 1955, la Caisse Populaire de St-Thomas de Montmagny présentera une pièce en 4 actes de Jeanne Lapiere, intitulée "La Mendicante".

Ce mélodrame rappelle l'histoire d'une grande cantatrice qui veut reprendre sa vie théâtrale, et qui préfère la gloire, alors qu'elle met de côté son rôle d'épouse et de mère. Un incident lui fait perdre la vue

et l'oblige à mendier pour subvenir à ses besoins. L'humour d'un serviteur fidèle apporte une intrigue comique et a une puissante influence sur l'issue de la pièce.

Pour interpréter ce magnifique drame en quatre actes, on aura l'avantage de voir des artistes de la scène, de la radio et de la télévision. Edgar Fruittier qui interprètera le rôle d'Alcindor est mieux connu à la télévision sous le nom de "Peter" dans "14 rue de Galais", ou encore "mon poulin" de "Né pour un p'tit pain". José Retino, le premier artiste de la Province de Québec à prendre part à des émissions anglaises à la Télévision de Toronto, incarnera le rôle de Monseigneur Evrard. Henri Miville Deschênes, président de Radio Alléghany, directeur des programmes et de la production au poste C.K.B.M., artiste de la ra-

(Suite à la page 4)

Brillante réunion des Anciens de Laval

La plupart des anciens étudiants de l'Université Laval installés dans notre région se sont réunis samedi dernier à l'Hôtel Montmagny répondant à l'invitation de leur association. De hautes personnalités universitaires réhaussaient de leur présence cette première manifestation locale. A la table d'

honneur du banquet qu'avait précédé un cocktail, on remarquait Mgr Alphonse Marie Parent, recteur de l'Université, le Dr. Armand Rioux, président des Anciens de Laval et Mme Rioux, M. Georges Côté, président sortant de charge, président de l'Aide aux Etudiants, et Mme Côté, Me Robert Daveluy, M. Charles Bergeron, M. Clément Matte, le Dr. et Mme Laurent Lizotte.

Les honorables Jean Lesage et Antoine Rivard, retenus par des engagements antérieurs s'é-

(Suite à la page 10)

M. Boutet de retour à Montmagny après les Fêtes

Me Jean-Louis Boutet, secrétaire particulier de l'Honorable Antoine Rivard, Solliciteur Général de la Province, Ministre des Transports et Communications, nous prie, cette semaine, d'informer les électeurs du comté de Montmagny qu'il ne tiendra pas bureau à Montmagny jusqu'après la période des Fêtes.

M. Boutet recevra de nouveau les résidents du comté de Montmagny qui ont des demandes à formuler au sujet de l'administration provinciale au cours du mois de février 1956. Nous indiquerons dans notre journal la date à laquelle M. Boutet sera de nouveau à la disposition du public au bureau du maire, à l'Hôtel de Ville de Montmagny, le lundi après-midi.

(Suite à la page 5)

Concours d'illuminations des Fêtes

Poursuivant une campagne inspirée par un bel esprit civique, le Jeune Commerce de Montmagny lance, cette année encore, un grand concours d'illumination des fêtes. Industriels marchands et particuliers sont invités à décorer usines, magasins et résidences pour le temps des fêtes et selon l'usage, des

prix en argent seront attribués à ceux qui auront présenté les plus belles décorations, les plus brillantes illuminations.

Déjà plusieurs magasins et maisons s'ornent de motifs de Noël et le concours de 1955 promet d'être aussi serré que les années passées.

Le bureau de direction du

Jeune Commerce s'est réuni cette semaine pour établir la liste des prix à distribuer. Ils seront nombreux et intéressants. L'an dernier, quelques cent-vingt de nos concitoyens ont participé au concours et une douzaine d'entre eux ont vu leurs efforts récompensés par des prix.

(Suite à la page 4)

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par
"LE PEUPLE", Limitée
A la Rédaction:



P. Gros d'Aillon
P.-P. Blais
Téléphone: 533
C.P. 128



EDITORIAL

Le commerce des Fêtes

AVEC la présente fin de semaine débute l'une des périodes les plus actives de l'année pour le commerce, celle que l'on est convenu d'appeler la période des achats des Fêtes. A cette occasion il est de mise de rappeler à notre population certains principes qui, même s'ils doivent être appliqués durant toute l'année, prennent à ce temps-ci une importance particulière.

On parle fréquemment de l'achat chez nous; on incite continuellement la population à encourager le commerce local, à bien considérer les avantages qu'une telle politique comporte non seulement pour le marchand lui-même, mais pour tout l'ensemble des habitants d'une région. On peut sembler toujours répéter le même thème sans y ajouter de variantes notables; c'est partiellement vrai, mais la faute n'en est pas à nous, mais bien à une certaine catégorie de gens qui ont de la difficulté à comprendre le bien fondé de cette affirmation que le premier marchand à encourager, c'est le marchand local et qu'en définitive il n'en coûte pas plus cher d'effectuer ses achats à Montmagny qu'à l'extérieur. De sérieux indices nous prouvent même qu'il en coûte souvent meilleur marché.

Nous avons déjà dit, ici même, l'importance d'une activité commerciale intense pour le bien-être et le développement d'une région; nous n'y reviendrons pas. Ce sur quoi l'on insiste moins et qui est d'une non moindre importance c'est le fait que Montmagny constitue le centre économique d'une région très vaste s'étendant de St-Michel à St-Pamphile et comprenant une population d'environ 60,000 habitants. Le pouvoir d'achat que représente cette population en partiellement dirigé vers Montmagny; il serait sûrement possible d'accroître cette part si tous les habitants de notre ville usaient de persuasion vis-à-vis leurs connaissances dans la région pour les inciter à s'approvisionner ici où l'on peut facilement trouver tout ce qui est susceptible de faire l'objet d'une demande de la part d'une clientèle. Et même s'il arrivait que tel article ne soit pas en magasin, il ne tardera pas à se trouver plusieurs marchands pour s'en approvisionner si la demande le suggère.

Cette forme de publicité, peu dispendieuse, serait très efficace à condition naturellement d'être épaulée par les marchands eux-mêmes qui s'efforcent d'offrir à leur clientèle la meilleure marchandise au meilleur prix et de présenter cette marchandise de la façon la plus attrayante possible. L'utilisation des moyens de publicité comme les journaux sur une échelle régionale constitue le levier suffisamment puissant pour déclencher un vaste mouvement d'ensemble en faveur de l'achat à Montmagny non seulement par la population de Montmagny, mais par la population de toutes les paroisses qui appartiennent à l'orbite économique de notre ville.

P.-P. BLAIS

COUPON D'ABONNEMENT

Veillez m'envoyer "Le Peuple" pour un an. Je vous inclus la somme de \$..... pour mon abonnement.

Nom.....

Ville ou Village.....

Comté de.....

Abonnement :	6 mois	1 an
Canada	\$1.25	\$2.00
Etats-Unis	\$1.50	\$2.50

LES PROPOS DE LA SEMAINE

Quand disparaît la faculté de s'étonner

Il n'y a plus rien d'incroyable! On nous dirait demain que les hommes viennent de prendre pieds sur la lune que nous n'en serions qu'à peine surpris. En fait, un journal étudiant de Paris s'est même amusé, il n'y a pas longtemps à étaler en titre de sa première page cette nouvelle. "Les américains dans la lune". Quelques passants flânaient la blague, d'autres mordirent à l'hameçon et le plus grand nombre se contenta de hocher la tête en ayant l'air de dire. "Et puis après, en voilà une affaire..." Et le fantaisiste journal d'insérer en dernière page quatre lignes de démenti à sa ronflante primeure. Mais, en fait, personne ne fut vraiment étonné.

C'est que notre faculté d'étonnement est passablement émoussée. Que diable, nous en avons trop vu en trop peu de temps. Nous sommes les contemporains de la bombe atomique, aussitôt démodée, de la bombe H déjà désuète, des avions à réaction, du plus vite que le son, de l'infiniment grand et de l'infiniment petit. En une génération, nous avons vu apparaître l'atome, la télévision, le moteur à réaction, le vaccin Salk, le cinéma, Maryleen Monroe, Staline, le jitterbug, l'O.N.U., l'impot sur le revenu. Nous avons

vu partir la traction animale, le phonographe, la Société des Nations, Mea West, le cinéma muet et bien d'autres de ces nouveautés qui firent l'émerveillement de notre enfance. Nous verrons avant de nous éteindre l'arrivée de la télévision en couleur, une ou deux autres guerres, l'invasion des marsiens le téléphonovision, la semaine de dix heures, la fin des haricots et les repas aux vitamines concentrées. Mais nous ne nous étonnerons plus. Mon fils, dans toute l'ingénuité de ses vingt mois, en sait déjà autant que moi sur la télévision puisqu'il est aussi capable que son père de tourner le bouton de la T.V se permet de jacasser au téléphone, allume le poêle électrique de sa mère et jette un regard dédaigneux au tambour que je lui ai donné et qui n'a pas le charme du tourne-disque criard que lui a offert un "mon oncle" plus moderne.

Pour cette génération qui pour se, rien ne sera plus sujet d'étonnement. Ils seront les rois de ce nouvel univers qui hier nous dépassait. Ils joueront avec ces inventions que les romanciers d'anticipation laissaient deviner à nos jeunes imaginations. Ils riront demain, non plus des chapeaux qui ornaient le chef
(Suite à la page 11)

OPINIONS CANADIENNES

Services coûteux!

Pourquoi les taxes municipales sont-elles si élevées? L'un des facteurs est qu'aujourd'hui les citoyens exigent des écoles et des municipalités de faire beaucoup de choses pour les enfants que les parents faisaient autrefois eux-mêmes. Par exemple, les terrains de jeu coûtent de l'argent. Il en est de même des jardins de l'enfance, des classes spéciales de musique, d'art, de danse et autres. Chaque fois que le peuple demande à la municipalité de faire quelque chose à tel ou tel sujet, il doit s'attendre de voir ses goussets pour des taxes nouvelles.

Ces choses sont peut-être utiles. Elles ne représentent peut-être pas un gaspillage de temps et d'énergie. Elles coûtent tout de même de l'argent. Chaque fois que nous transportons un fardeau du foyer à l'Etat, il faut s'attendre de payer.

"Times-Journal"
Fort-William, Ont.

Une caisse maladie

Il y a possibilité d'établir au sein de chaque famille une petite assurance-santé, tout d'abord en souscrivant à l'un des nombreux plans de secours financiers en cas de traitements hospitalisation, etc., et en second lieu en mettant de côté, chaque semaine, une somme, même minime, pour la caisse-maladie.

Si nous laissons les centraliser
(Suite à la page 7)

Droits, devoirs et erreurs

par José DE BENITO

"Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été également établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées".

(Article 11 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, adoptée le 10.12.48)

En lisant dans le journal une information concernant l'origine d'une erreur judiciaire, qui ne s'est exclamé, du moins intérieurement, que jamais il n'aurait 'avoué' un délit qu'il n'aurait pas commis? Nous sommes persuadés que les temps sont révolus à jamais ou l'on soumettait un inculpé à la torture pour en obtenir des aveux. C'est là, hélas, une illusion dangereuse: la torture est aussi un phénomène moderne.

Il y a quelques années Hilaire Bolduc posait la question: "Reviendrons-nous à l'usage de la torture?" Et, désabusé, il répondait qu'il fallait en admettre l'atrocité éventualité. Il avait malheureusement raison.

Le monde commémore ces jours-ci le septième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Or il faut bien dire qu'il s'est agi de la proclamation d'une aspiration, d'un souhait, et que l'on ne souhaite que ce que l'on ne

possède pas. En son Article 5, la Déclaration affirme que "nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants". Cependant les journaux nous livrent maints exemples de parents qui tourmentent ou exploitent leurs enfants. On dira qu'il s'agit d'anormaux, de criminels. Certes, mais que dire de nombreux cas d'inculpés qui reviennent en séance publique sur les aveux qu'ils ont passés en cours d'instruction? Que dire de ceux qui démontrent n'avoir avoué que sous la contrainte, à bout de forces, à seule fin de faire cesser un interrogatoire épuisant que les policiers n'interrompraient qu'au prix d'une signature au bas d'une confession "en bonne et due forme"? Et qu'arrive-t-il quand l'inculpé ne parvient pas à fournir la preuve des sévices qu'il a subis? C'est alors l'erreur judiciaire, trop souvent irréparable.

La réaction normale du lec-

teur confortablement installé dans son fauteuil, "moi, je n'aurais pas avoué", n'est au fond que la simple manifestation égoïste de celui qui ne veut pas ou ne peut pas se mettre à la place de l'être qui pour faire cesser une douleur intolérable hypothèque tout son avenir. Mais de semblables procédés perpétuent l'injustice et entraînent l'avènement des droits et des libertés proclamés par la Déclaration Universelle.

Accusée d'un meurtre dont elle a reconnu la responsabilité au cours de l'instruction, une jeune fille se rétracte devant la Cour. Les médecins légistes avaient conclu à la mort par strangulation; les photographies prises par la police montraient au cou de la victime des traces accablantes. La rétractation de l'inculpée ne fut prise au sérieux qu'après la déposition d'un témoin qui expliqua comment il avait été amené à passer de faux aveux à la suite d'un terrible interrogatoire.

Un médecin de la défense eut l'idée de faire photographier d'autres parties du corps de la victime. Celui-ci offrait aussi des marques d'étranglement à la ceinture. Il y avait bien eu strangulation mais elle avait été provoquée par l'énorme gonflement du corps à la suite d'une violente crise d'épilepsie.

(Suite à la page 3)



LE PEUPLE



Nouvelles de L'Islet

Une Société St-Vincent de Paul à l'Islet

Mercredi dernier, le 23, se tenait en la salle paroissiale à l'Islet, la première assemblée en vue de la formation d'une société Saint-Vincent de Paul. A cette occasion, on avait invité M. l'abbé Robert Hudon aumônier de la Société Diocésaine. M. le Curé Raymond était aussi présent à cette assemblée. L'organisation est maintenant en marche et voici les personnes qui ont été choisies pour la diriger. M. Amédée Bernier, Président. M. Thomas Gendron vice-président. M. Lucien Gosselin, Secrétaire-Trés. M. Martin Laberge, secrétaire-Trés. adjoint. MM. Albert Gosselin, Sylvio Bossé, Ls-Georges Ouellet, Jean-Paul Kirouac, Clément Morin, Alexandre Adam, Denis C. Després, Paul Ouellet, Pierre Thibault, Maurice Leclerc, Ovilva Després, tous directeurs.

Avec ces personnes en tête de la Société, le doute n'existe pas sur la réussite et le bon travail qui s'opèrera. La Direction de la Société a déjà commencé à recevoir des articles divers pour les familles moins fortunées. "Si nous avons beaucoup reçu, songeons à ceux qui n'ont pas eu cette chance", et il en est plus qu'on le pense. Si le froid ne nous accable pas, nous, il faut bien s'imaginer que des moins fortunés que nous, le seront. Si nous ne souffrons pas de manger, regardons les enfants qui ont faim et soyons généreux envers eux.

Au Conseil 3454 des Chevaliers de Colomb

A 6.30 hres. dimanche soir était donné à la Salle Leclerc, un souper-canadien des Chevaliers de Colomb. Quelque deux cents personnes y assistaient. M. le Dr. Gérard Plourde, Grand-Chevalier. Un cadeau-souvenir fut présenté à M. Normand Thi-

bault, secrétaire-financier depuis le début de la formation du Conseil 3454. M. l'abbé Robert Landry, aumônier du Conseil, prononça quelques mots et présenta un film. Une partie récréative termina la soirée. Une autre belle réussite des Chevaliers de Colomb.

Les Lacordaires

Les cercles Lacordaire et Ste Jeanne d'Arc ont tenu leur partie de cartes vendredi le 25 novembre dernier dans la salle Leclerc de l'Isletville. Un bon nombre de personnes ont participé à la réussite de cette activité et les dirigeants sont très satisfaits.

A l'O.T.J.

L'O.T.J. de l'Islet recevait mercredi le 23, pour la première fois cette année, les amateurs de patinage.

A l'Isletville

L'Association Sportive a organisé deux soirées de vues animées pour améliorer sa situation financière et lui permettre d'organiser son club de hockey.

Collision à l'Islet

Un camion-remorque, propriété de "Transport Théberge" est entré en collision avec une automobile privée, vendredi le 2 décembre vers 9 hres. p.m. à l'Islet.

Le camion, conduit par M. Emile King de St-Léonard de New-Brunswick poursuivait sa route en descendant vers le bas du fleuve, tandis que l'automobile, conduite par M. Athanase Gauvin, ayant son domicile à Montmagny, roulait en sens inverse. Devant le bureau de poste, où la circulation est dense, la remorque dérapa pour se projeter sur la voiture de M. Gau-

vin. Mme Gauvin, qui accompagnait son mari, s'est infligé une blessure sur un genou sous la violence du choc. Elle fut conduite chez le Dr. Gilbert Courcy d'où elle fut transportée à l'hôpital par la suite. Les deux occupants du camion, M. King et son garçon Ralph, n'ont subi aucune blessure.

Les constables Lucien Fortin et Pierre Belly se sont rendus sur les lieux de l'accident pour faire leur enquête.

L'automobile de M. Gauvin, une Chrysler 1948 fut considérablement avariée tandis que le camion ne subissait pour ainsi dire que quelques égratignures. La chaussée glissante semble le seul facteur à la cause de l'accident.

Le plus gros tirage du comté "Le Peuple"

DROITS...

(suite de la page 2)

L'accusée fut acquittée. Mais que serait-il advenu si le médecin n'avait pas eu l'idée de procéder à une contre-expertise, ou s'il avait été impossible de se procurer les photographies supplémentaires?

Il est humain de se tromper, et la justice la mieux ordonnée peut faillir. Mais, pour l'aider, il importe que l'instruction d'un procès offre toutes les garanties nécessaires. Certes, le policier exerce un dur métier, mais il ne faut pas que cette dureté quotidienne l'entraîne à utiliser la torture afin d'abréger une tâche accablante.

"Il y a place en ce monde pour de nombreuses vérités différentes, écrivait au 16ème siècle le théologien Sébastien Castellion, et si les hommes le voulaient ils pourraient vivre en bonne harmonie". Tel est au fond la question essentielle des droits de l'homme: à chaque droit — vérité intérieure — correspond un devoir — vérité extérieure, qui doit épouser les droits d'autrui. Autrement dit,

A partir de dimanche

11 décembre 1955

L'HORAIRE DE L'AUTORAIL

RAILINER

sera modifié entre

LÉVIS ET RIVIÈRE-DU-LOUP

Pour renseignements supplémentaires, adressez-vous à un agent du Canadien National.



N149F

plus la conscience que nous avons de nos errements est profonde et plus notre tolérance à l'égard des erreurs d'autrui est grande, plus nous nous devons de veiller au respect des droits hautement proclamés le 10 décembre 1948.

Gagnez un cheque de \$30. ou \$25.

Tout achat de \$1.00 vous donne droit

au tirage de NOS ETRENNES

à notre fidèle clientèle:

- UN CHEQUE DE \$50.00
- UN SECOND DE \$25.00

La seule condition: écrire votre nom et votre numéro de téléphone

La PHARMACIE BERGERON

est l'endroit tout désigné pour choisir

Vos CADEAUX des FETES

- PARUMS FRANCAIS — STYLOS
- NECESSAIRES DE TOILETTE—BRIQUETS
- CAMERAS — NOUVEAUTES — PRODUITS DE BEAUTE
- TROUSSES DE TOUTES SORTES

Pharmacie BERGERON

MONTMAGNY

Tél: 333

Le secret est dans la BOUILLOIRE

C'est dans la bouilloire de brassage que les ingrédients de choix — orge fraîchement moulue, houblon de la plus haute qualité, eau claire et limpide — sont habilement mélangés et "brassés au ralenti", selon le procédé secret de Brading. Le brassage au ralenti donne une bière aux

COLLET PLUS RICHE
ARÔME SUPÉRIEUR
SAVEUR PLUS VELOUTÉE



Brassée au ralenti = saveur plus veloutée

Avez-vous une question à poser concernant

L'assurance-chômage ou le placement

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage, à Montmagny. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser:—

Q—Si je suis congédié temporairement et si, durant ma période de chômage, j'exécute des petits travaux que je pourrais ordinairement accomplir en

dehors de mes heures ordinaires de travail, quel montant ai-je droit de gagner sans perdre des prestations?

R—Le montant des gains qu'un réclamant peut toucher, sans encourir la perte de prestations pendant que sa réclamation est en vigueur s'établit d'après une échelle énoncée dans la Loi. Ce montant est fixé d'après le taux de prestations qu'un réclamant touche. Ses prestations à l'égard de toute semaine durant laquelle il touche, d'un emploi quelconque, des gains en excédant du mon-

excédent. Les montants admissibles s'échelonnent de \$2 par semaine pour une personne dont les prestations hebdomadaires s'établissent à \$6 (taux de célibataire) ou \$8 (taux de soutien de famille) à un maximum de \$13 pour une personne dont le taux de prestations est de \$23 (taux de célibataire) ou \$30 (taux de soutien de famille).

Q—J'ai travaillé quelques années en qualité de chauffeur de taxi, mais on m'a arrêté et j'ai été accusé de conduite dangereuse au volant. Mon permis a été suspendu pour une période de 30 jours. Une fois cette période écoulée, mon ancien employeur m'a réembauché. Comme j'avais versé des contributions d'assurance-chômage, j'ai demandé des prestations, mais on l'a rejetée parce que j'avais perdu mon emploi pour cause d'inconduite. Je n'ai eu aucun différend avec mon employeur et il ne m'a pas remercié de mes services pour mauvaise conduite. Avait-on raison de me refuser des prestations?

R—L'arbitre nommé en vertu de la Loi pour entendre les appels sur les questions relatives aux prestations a maintenu dans une cause identique que le chauffeur de taxi avait fait preuve d'inconduite dans l'exercice et à l'occasion de son emploi et qu'il était donc passible d'exclusion pour une période à concurrence de six semaines parce que son inconduite avait provoqué sa perte d'emploi.

SERVICE GRATUIT

du posage de pré-larts, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W

Rue du Palais de Justice

C.P. 11, Montmagny.

LEMIEUX ET PROULX ENR.

Matériaux de construction
Bois brut et préparé
Contreplaqué

PAUL LEMIEUX
TEL: 340W

JOS PROULX
TEL: 569W

CONCOURS...

(suite de la page 1)

Donnant lui-même l'exemple le Jeune Commerce dressera la semaine prochaine un arbre de Noël. Tout illuminé de feux multicolores, l'arbre sera installé sur le terrain du Centre Civique de Montmagny, au coin des rues Ste-Brigitte et Trans-Canada.

La ville de Montmagny a bien voulu accorder son appui à cette initiative et a octroyé une somme de \$150.00 au Jeune Commerce. Sur cet argent, la majeure partie sera distribuée en prix à nos concitoyens. Nous lançons un appel à tous pour qu'ils coopèrent avec les membres du Jeune Commerce de Montmagny.

Où vas-tu?



...prendre une
GOLDEN
la bière
plus légère et
plus moelleuse



un produit MOLSON



Sourire à deux, ça commence bien la journée! CLAUDE ET GASTON vous invitent à les imiter de 8.30 à 9.30 a.m., du lundi au samedi.

DE FIL EN AIGUILLE, Roch Proulx vous mène à la bonne réponse, tous les jours, et vous permet de gagner, entre 2 et 3 hrs de l'après-midi, de nombreux dollars, chaque semaine.



Le cinéma n'a pas de secret pour Georgette Lacroix! Elle vous en donne le court et le long, à son programme CINÉ-REVUE, du lundi au samedi à 5.30.



Le doyen des chroniqueurs sportifs de la vieille capitale, Maurice Descarreaux, sait de quoi il parle!... à MIDI-SPORT aussi bien qu'à 6.30, du lundi au samedi.



Madame Aline FORTIER était là et vous dira comment ça s'est passé! Les ACTUALITÉS féminines ne se déroulent jamais sans elle! Elle parle à CHRC à 4.45 du lundi au vendredi!



De "VIVE LA VIE", 6.30 a.m. à 8.30 a.m., à "BONSOIR SPORTIFS", 10.45 p.m., GRAND JEAN vous invite à être joyeux et sportif, POURQUOI PAS? 5.00 à 6.00 p.m.



Benoît Thibault fait ses délices de répondre à vos demandes spéciales, au programme de danses modernes, "CLUB RENDEZ-VOUS", de 11.00 à 11.55 p.m., tous les soirs!



Suivez son conseil, ça ira bien! TANTE MONIQUE vous donne à 11.30 a.m. et des recettes d'art culinaire et des recettes de bonheur!



CHRC donne à la jeunesse une attention spéciale. Ainsi, tous les samedis matins, aux Variétés Arctic, à 10.30 hrs, Yvon Goulet, l'animateur, propose chansons en chœur, jeux de société et cadeaux qui sont toujours grandement appréciés.

VOTRE MEILLEUR COMPAGNON!

CHRC agrmente chaque heure de votre vie, au foyer, à l'atelier, au bureau et même dans votre automobile. Il vous divertit le jour et le soir, pendant que vous vous livrez à toute autre activité.

Ses programmes de nouvelles et ses émissions sportives sont pour vous une source d'information rapide et précise. Ses émissions de musique, théâtre, courrier et programmes féminins sont votre meilleur divertissement tout le long du jour et de la soirée.

Voilà pourquoi CHRC est votre meilleur compagnon!

CHRC

800

à votre radio

LE POSTE PRÉFÉRÉ DES FAMILLES DU QUÉBEC

Bureaux et studios: 39, Rue ST-JEAN

Tél.: 2-8177

Invitation

En publicité, il faut rivaliser avec le diable.

Le service de publicité du Conseil des Oeuvres est actuellement entre les mains d'un personnel déjà surchargé de travail. Il voudrait bien être à l'affût de tout ce qui se produit sur ce plan dans le diocèse: C'est présentement impossible à moins que les dirigeants de chaque section ne lui fassent parvenir l'information. Nous leur disons donc:

1—Vous voulez être informés de ce qui se fait ailleurs? Dites-nous d'abord ce qui se fait chez-nous.

2—Vous n'avez pas le temps de rédiger des communiqués? Transmettez-nous les détails de vos activités avec le plus de précisions possible; nous ferons le reste.

3—Soyons aussi habiles que les fils des ténèbres...! Eux, ils écrivent! Ils prennent le temps. Donc adressez dès demain vos informations à:

LE FEU SUR LA TERRE
Secrétariat de l'Action Catholique Ste-Anne.

Quoi faire

Vous êtes en face d'un cas de misère: un voisin, par exemple, a besoin de secours pour cause de maladie, infirmité. Vous voulez l'aider, l'assister; mais, vous ne savez pas ou vous adressez pour obtenir les renseignements voulus.

Dans ce cas, écrivez à:
LE FEU SUR LA TERRE
Secrétariat d'Action Catholique Sainte-Anne.

Le Service Social est en mesure de vous communiquer tous les renseignements désirés et à répondre à toutes vos questions

Billet du 8 décembre

TOUT POUR L'IMMACULEE

"Tout pour l'Immaculée"! fut le leitmotiv ou l'idée maitresse de celui que l'on connaît aujourd'hui dans le monde entier, comme "Le Fou de Notre-Dame".

Ce polonais, martyr volontaire des fours crématoires nazis, le Père Maximilien Kolbe (1894-1941) a souvent passé, dans son entourage, pour un rêveur en plein jour. Voici comment la Sainte Vierge réalisait pour lui ses rêves les plus extravagants.

En 1926, il publie une revue Le Chevalier de Notre-Dame qui tire déjà à 45.000 exemplaires. Il est à l'étroit: il lui faut penser à s'installer ailleurs. Comment procédera-t-il?... Il apprend que tout près de Varsovie un terrain est à vendre. Il fait les démarches, entre en pourparlers et installe en plein champ une statuette de l'Immaculée, en lui disant tout bas: "Madame, daignez prendre en votre possession ce champ et ce terrain, car c'est exactement ce qu'il nous faut."

Mais le Père Provincial trouve les conditions trop fortes et refuse l'achat. Le Père Maximilien, sans essayer de discuter, s'en va, le coeur bien gros, transmettre la nouvelle au propriétaire, le prince Drucki-Lubecki.

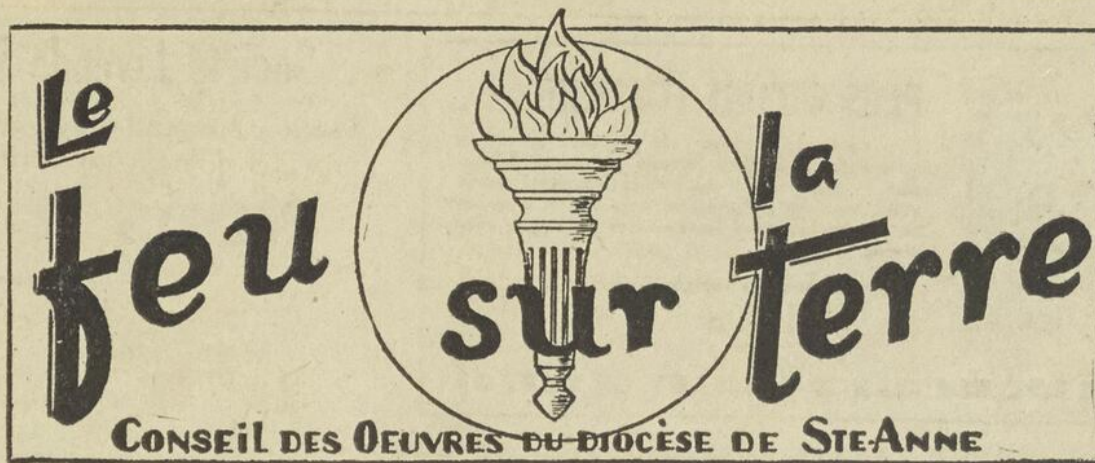
—Que dois-je faire de la statue? demande le prince.

—Qu'elle reste où elle est, réplique le Père.

Le prince réfléchit un instant puis brusquement:

—Eh bien! Prenez le terrain avec! Je vous le cède pour rien.

Et ce fut le début de la cité de la Vierge: Niepokalanow.



Premiers résultats officiels de la Campagne

26 paroisses sur 54 donnent \$14,417.47 soit 87% de leur objectif.

Ce résultat est la compilation des montants parvenus le 4 décembre, au Conseil des Oeuvres. Il s'avère un succès, même s'il représente une diminution de \$2,090.90. Les mêmes paroisses avaient souscrit, l'an passé, \$17,808.37, soit 105% de leur objectif.

Ce résultat signifie une moyenne de \$566.05 par paroisse, comparativement à \$684.51 en 1954. En voilà un tableau comparatif:

Paroisse	Objectif	Mont. 54	Mont. 55	% de l'objectif
Kamouraska:				
St-Philippe	\$ 500.	\$ 304.20	\$ 254.21	51%
St-Onésime	150	106.70	77.94	51%
St-Pacôme	1100	1544.36	1230.69	111.8%
St-Hélène	750	750.00	755.00	100.0%
St-André	500	477.30	438.65	87.7%
St-Germain	300	119.65	96.02	32.6%
St-Alexandre	1300	1827.54	606.90	46.7%
Riv.-Ouelle	600	475.60	509.41	84.0%
St-Joseph	200	183.85	206.03	100.3%
Mont-Carmel	1100	1147.40	1313.50	111.1%
St-Athanase	150	120.35	118.65	79.1%
Ste-Anne (paroisse)	950		342.28	36.0%
Ste-Anne (ville)	1150	2157.92	1782.80	155.0%
L'Islet:				
St-Cyrille	600	621.00	432.78	72.0%
Tourville	450	515.05	412.63	91.7%
Rivière-du-Loup:				
St-François Xavier	1500	1762.40	1445.30	96.3%
Montmagny:				
Berthier	400	353.40	290.70	72.02%
Ste-Euphémie	100	103.86	106.00	106.0%
St-Fabien	200	182.65	243.97	122.0%
St-Just	200	198.27	155.15	77.6%
Lac Frontière	100	121.95	127.38	127.3%
Ste-Lucie	200	231.34	108.38	54.2%
Ste-Apolline	200	181.33	124.27	62.1%
St-François	1000	974.75	619.47	61.9%
Cap St-Ignace	1400	1405.00	1313.15	86.6%
St-Pierre	500	557.55	428.30	85.6%
St-Mathieu	1300	1384.95	1186.91	91.8%
TOTAL:	16,900	17,808.37	14,717.47	87.1%

La semaine prochaine, nous vous ferons connaître le détail des 28 autres paroisses, plus les spéciaux qui se chiffrent déjà à \$2,809.00.

Les organisateurs sont optimistes et satisfaits de la réponse donnée par les diocésains à leur appel. Une deuxième année, dans ce domaine, est toujours plus difficile.

Nos mouvements d'Action Catholique

Saviez-vous qu'il y en a douze?

L'Action Catholique dans le diocèse comprend présentement douze organisations différentes. Elles ne sont pas toutes arrivées au même stage de développement; mais, toutes fonctionnent dans un coin ou l'autre du diocèse.

Quatre de ces organismes ont un comité diocésain: les Comités diocésains d'Action Catholique, de la Jeunesse Agricole Catholique, de la Jeunesse Ouvrière Catholique, et de la Jeunesse Etudiante Catholique. La L.O.C. n'a pas encore son comité diocésain, mais elle a deux sections bien vivantes à Rivière-

du-Loup et Montmagny.

Parmi les autres organismes, on trouve la Ligue Catholique Féminine, la Ligue du Sacré-Coeur, le Cercle Lacordaire, le Service de Préparation au Mariage, les Scouts, les Guides et les Messagères de Notre-Dame.

Nous voulons entretenir nos lecteurs de tous ces mouvements. Nous les invitons donc, encore une fois, et tous, à venir jeter du combustible sur le feu, à faire entendre leur voix, à transmettre leur message. La vérité est comme un javelot pé nétrant: elle s'agrippe toujours quelque part.

en même temps à l'élaboration du programme de bien-être particulier à chaque région.

Le Service Social a, en effet, trois bureaux dans le diocèse. Celui de Montmagny s'adresse à tout le comté de Montmagny tandis que le bureau de Rivière-du-Loup est au service de la cité de Rivière-du-Loup ainsi que des paroisses de St-Antonin Notre-Dame du Portage, St-André, St-Alexandre, St-Eleuthère et St-Athanase. Le bureau de Ste-Anne couvre, pour sa part le comté de l'Islet et toutes les autres paroisses du comté de Kamouraska.

Les directeurs fixèrent enfin au 16 décembre la grande assemblée annuelle au cours de laquelle le Service Social soumet ses différents rapports au public.

SOIREE...

(suite de la page 1)

du, du cinéma et de la scène, personifiera le rôle de Jean-Paul. Madame Jeanne Lapierre, auteur de la pièce, artiste de la scène avantageusement connue dans toute la Province, saura nous présenter une bohémienne au caractère typique et original dans son rôle de Rosetta Lumina. Marie-Claire Gaudin, la talentueuse artiste de chez nous, aura à défendre le rôle de Marguerite, femme de Jean-Paul.

Dans l'après-midi, il y aura une représentation gratuite pour les élèves qui sont membres des Caisses scolaires.

Le soir, l'entrée est gratuite pour tout le public; mais afin de favoriser tous les participants aux Caisses de Noël, ces derniers pourront réserver leurs

En vente

On peut se procurer au Secrétariat de l'Action Catholique Ste-Anne de la Pocatière.

LA SAINTE BIBLE
Edition du Cardinal Lienart
\$2.50

LE MISSEL QUOTIDIEN DES FIDELES
du R.P. FEDER, s.j.

Cuir — Tranche Dorée \$5.50
Cuir — Tranche Rouge \$5.00
Carton — Tranche Rouge \$3.50
— Frais de Poste en plus —

places en s'adressant à la Caisse.

A cette occasion, il y aura tirage des prix pour les participants aux Caisses de Noël de 1955.

Lisez régulièrement
LE PEUPLE

Assemblée des directeurs du Service Social

Jeudi dernier, avait lieu, au Secrétariat Diocésain de Ste-Anne, une assemblée régulière des directeurs du Service Social de l'Enfance et de la Famille sous la présidence de M. le Chanoine Gérard Gariépy. M. l'abbé Maurice Proulx, directeur du Service Social ainsi que MM Georges Hébert de Montmagny, Gerald Thiboutot de Rivière-du-Loup, Antonio Chouinard, de St-Jean Port-Joli, Cham-

plain Perrault et Fernand Lord de Ste-Ann assistaient à la réunion.

L'Assemblée recommanda d'inviter un plus grand nombre de personnes des régions de Montmagny et de Rivière-du-Loup à faire partie de la Corporation du Service Social.

Ces personnes pourraient suivre plus attentivement le travail du Service Social dans ces deux centres et participeraient



PLUS QU'UNE FORTUNE . . .

Une rente de la Sun Life est plus précieuse qu'une fortune. Une fortune peut être dilapidée ou perdue par suite de placements malavisés, mais les chèques de rente seront toujours les mêmes et vous les recevrez tant que vous vivrez.

Préparez-vous une retraite assurée.

Ls.-Philippe Fortin
3ème Avenue — Tél: 594

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Cartes d'Affaires

Téléphone : 2-3818

Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.

DEPUTE DE MONTMAGNY

27. rue BUADE, — QUEBEC.

Pour toutes vos assurances
consultez

Philippe Roy Inc.

Courtiers d'assurances agréés
MONTMAGNY

Bureau: 102, St. Jean-Baptiste — Rés. 5, St-Joseph, Tél: 240
Tél: 92 Rés. 5, Morin, Tél: 855

ASSURANCES

"La Laurentienne" Feu, Automobiles,
Assurance sur la vie Responsabilités, Accident.
Jean-Marie PROULX HEBERT & PROULX

MONTMAGNY, TEL.: 73

Jean-Paul
CLOUTIER
B.A.

Maurice
CLOUTIER
B.A., L.L.L.

Gaston
CLOUTIER

Licencié en
Sciences Commerciales

Notaire

Courtier
d'Assurances

Saint-Paul de Montmagny

Cté de Montmagny, — — P. Qué.

JEAN BARBEAU
Conseiller en Assurances

Montreal Life
Prêts sur hypothèques

27, St-Thomas Tél: 899
MONTMAGNY

Dr Cajetan Gauthier
F.R.C.S (C)

Bureau à l'Hôtel-Dieu
Consultations chirurgicales
tous les après-midi de 2h. à
4h. sauf le samedi et les
lundi, mercredi et vendredi
soirs.

Tél: 462 Casier Postale 397

Dr. Germain FORTIN
Médecin-Chirurgien

Spécialité: Maternité et
Gynécologie

9 Ste-Julie — Montmagny
(Voisin Hôtel de Ville)

Dr ANTOINE Fiset

Médecine générale
&
Obstétrique

8, rue St-Jean-Baptiste
(Face à l'Eglise St-Thomas)
Tél: 755 — MONTMAGNY

Dr Edgar DENAULT

MEDECIN-CHIRURGIEN

Rue St-Ignace, — Tél: 384
MONTMAGNY

RENE SAMSON

Entrepreneur-Electricien

Vente d'accessoires électriques

Rue St. Jean-Baptiste—Tél: 209
— MONTMAGNY —

Société Juvénile St-Jean-Baptiste

Section Armand Lavergne, Collège Sacré-Coeur
Montmagny

NOUS GRANDIR

La FIERTE, chers amis, n'est pas toujours un défaut; elle est même toujours une qualité quand on la considère dans son vrai sens. Et acotée au mot national, que de belles choses n va-t-elle pas exprimer.

La FIERTE consiste à savoir proclamer hautement la vérité en face de l'hypocrisie et de la fausseté; elle laisse de côté la timidité et la crainte et réagit contre l'atmosphère étouffante du snobisme et du respect humain qui nous enveloppe de plus en plus; elle méprise les vagues sourires de dédain qui souvent empêchent l'éclosion de beaux projets ou l'essor de grands élan vers le beau, vers le mieux; elle exclut la crainte de passer pour esprit étroit, pour vieux jeu et empêche de dévier de la voie droite tous ceux qui la possèdent.

En considérant tous ces efforts de la fierté, comment pourrions-nous la laisser encore pleurer en exil, bannie par ce roi fatal, destructeur intrépide, qu'est le respect humain.

Le devoir de tous est de garder fermement et de professer sans timidité les principes de la vérité; or, nous sommes Canadiens-Français, c'est un fait; pourquoi aurions-nous peur de le proclamer hautement? De quelles gloires nationales peuvent donc se vanter les autres nationalités pour que, comme c'est maintenant l'usage, nous

leur accordions toujours nos préférences? N'est-ce pas, au contraire la nation canadienne française, notre nation, qui possède le plus de raisons d'être fières? Je ne veux pas ici vous faire un cours sur nos raisons canadiennes d'être fières. Amis, permettez-moi tout de même de vous en dire un mot. La France n'a pas laissé en Amérique un patrimoine matériel considérable, mais elle y a laissé un patrimoine moral et spirituel qui s'est conservé jusqu'à nos jours: et puisqu'il est vrai que la religion fait la force d'un peuple, n'est-ce pas là, notre plus bel héritage et notre principale raison d'être fières? Nous sommes un peuple privilégié, ayant une haute mission intellectuelle et morale; nous sommes un peuple prédestiné ayant survécu à travers les vicissitudes les plus diverses qui auraient pu devenir fatales pour nous; nous avons un pays bien à nous, malgré les prétentions des étrangers perfides qui nous entourent; nous sommes un peuple de héros, ayant combattu, lutté, souffert pour rester ce que nous avaient fait, nos premiers maîtres. N'avons-nous pas raison d'être fières?

Comment pourrions-nous ne pas nous redresser crânement, bien en face de nos adversaires et proclamer notre désir, notre volonté e vivre. Vivre, c'est agir; vivre, c'est lutter. Restons

debout, la tête haute devant l'étranger; laissons à d'autres la servilité et l'esclavage. Puisqu'il n'y a pas d'immobilité possible, allons de l'avant; dépouillons le manteau de la lâcheté pour revêtir celui de la fierté.

Soyons fières sans arrogance, dignes sans suffisance, fermes sans entêtement. Soyons fières de notre foi, de notre langue et défendons nos droits. Osons ce que nous n'osons pas d'habitude; conservons notre personnalité nationale en nous libérant des étreintes étrangères et consacrons-lui toutes nos énergies pour l'essor de notre race.

On est content bien souvent de se proclamer amateur des films américains, lecteurs de magazines; on se pâme d'admiration devant ce qui est étranger et l'on ignore absolument notre littérature, notre théâtre, et les distractions conformes à notre culture. Notre peuple ne manque pas de ressources, à nous de les découvrir et de les exploiter.

Soyons fières de ce que nous sommes; ayons confiance en nos

(Suite à la page 7)

Spécialiste

Bureau à Montmagny:
le samedi
à l'Hôpital

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux
de Montréal et New-York

SPECIALITE:

Maladies des Yeux, Oreilles
Nez, Gorge,
449, 3e Avenue — Québec



**CARTES
DE SOUHAITS
IMPRIMEES
A VOTRE NOM**

- CHOIX VARIE
- PRIX RAISONNABLES

commandez tôt pour
bénéficier d'un meilleur
choix.

**LE PEUPLE LTEE
IMPRIMEURS**

C.P. 128 — MONTMAGNY — Tél: 533



Le Courrier de Radio-Parents, l'une des émissions que Radio-Canada consacre, chaque semaine, aux problèmes de l'éducation des enfants, est entendu le mardi matin, de 9h.05 à 9h.30, au réseau Français, et mis en ondes par Marcelle Barthe. Dans notre photo, on aperçoit le professeur Claude Mailhiot, docteur en psychologie, et son épouse Magdeleine, assistante sociale, qui sont chargés de résoudre les problèmes qui leur sont soumis.

NOUS, GRANDIR...

(suite de la page 6)

institutions. Prions et travaillons afin qu'on OSE être fiers d'appartenir à la NATION CANADIENNE FRANCAISE et qu'on sache résister aux infiltrations étrangères. Non, ce n'est pas un tort que d'être CANADIEN FRANCAIS et de le proclamer non seulement lorsqu'on y est forcé; ne craignons pas de faire naître les occasions. Permettez-moi, chers amis, d'ajouter encore un petit mot pour bien faire comprendre aux plus jeunes que la fierté nationale n'est pas seulement l'apanage des hommes ou des jeunes gens. Non, nous devons tous l'acquiescer à tout prix si nous ne la possédons déjà, et la cultiver avec soin si nous avons le bonheur d'en jouir. Si nous sommes bien pénétrés du fait que nous devons être fiers de notre nation qui est vraiment la plus noble et la plus belle, la génération de demain le sera aussi; et c'est ainsi que se perpétueront à travers les siècles les nobles traditions qui nous donnent le droit, et par suite le devoir d'ETRE FIERES.

OPINIONS...

(suite de la page 2)

sateurs, les socialistes et socialistes agir toujours à leur guise, bientôt nos taxes seront si élevée qu'il ne restera plus rien d'autre que des reçus d'Ottawa dans nos enveloppes de paye. La meilleure assurance-santé est celle qui nous laisse le maximum de liberté d'initiative et qui ne transforme pas les médecins en fonctionnaires.

"Montréal-Matin"
Montréal, Québec.

Protection logique!

L'histoire nous l'enseigne, au

un pays n'atteint une économie équilibrée sans établir un système de tarifs destinés à développer et à protéger sa production agricole et industrielle. Or à ce point de vue, nous sommes à la merci de nos concurrents. Il serait donc temps de reviser cette politique et de se protéger à l'instar des autres pays. Encore une fois, nous pouvons jouer un rôle de premier plan: prenons donc les moyens pour y parvenir. Soyons moins généreux et plus logiques.

La Voix de l'Est
Granby, Québec.

CINEMA LAFONTAINE

MONTMAGNY.

Samedi, dimanche et lundi

10, 11 et 12 décembre

Ultimatum

B. Jones et S. Manhran

JEUDI

15 décembre

Les Scouts présentent

La Chorale de l'Université Laval

CINEMA TACHE

Dimanche Lundi
Mardi

11, 12 et 13 décembre

La valse de Monte carlo
(en couleurs)

Y. De Carlo et J. McCrae

MERCREDI

Jeudi, ven. et sam.

14, 15, 16 et 17 décembre

Les rebelles

P. Munsel et R. Morlay

Dr. Marcel Laverdière
BA, D.D.S.
chirurgien-dentiste
MONTMAGNY
34, rue de la Gare—Tél: 293

Cartes d'Affaires

Bou langer, Fortier & Rondeau, C. A.

COMPTABLES AGREES — SYNDICS LICENCIES

Maurice BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.

Guy FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Réal RONDEAU, B.A., C.A.

P.-R. Thivierge, C.A., Marcel Michaud, C.A., Raymond Kirouac,

C.A., André Gagnon, C.A., Gérard Beaulieu, C.A.,

71, rue St-Pierre, Québec. — Tél.: 5-4955

Caron, Corriveau Renaud,

COMPTABLES AGREES

Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.

Edifice Caisse Populaire

86, rue de la Gare, — Montmagny — Tél: 73

Résidence: 16, rue Ste-Marie — Tél: 702

MONTMAGNY — RIVIERE DU LOUP

G. A. PARIS, D.C.

CHIROPRACTICIEN

103, rue de la Gare — Tél: 823

MONTMAGNY

CAP ST-IGNACE — Tél: 325

Installations et réparations électriques

Travail de tous genres en électricité

ROGER PROULX

ENT-ELECTRICIEN

Rue Ste-Marie — Tél: 265-W

MONTMAGNY

Téléphone: 72

PARE & DAVELUY

AVOCATS

Rue St-Jean-Baptiste,
MONTMAGNY

(Edifice ALLARD)

Téléphone: 194

Jos. MARINEAU

B.A, L.L.L.

AVOCAT

31, rue du Dépôt, Montmagny

Laurent Normand

Directeur de funérailles

Service jour et nuit

2, rue du Pont, Montmagny

Tél: 310 w 3 ou 570

Alex. Chouinard, C.R.

— AVOCAT —

38, rue St-Louis — Tél: 48

MONTMAGNY

Gonzague BELANGER

B. A. LL. L.

NOTAIRE

Tél: bur.: 592 — Tél: rés.: 767

2, Rue St. Jean-Baptiste,
MONTMAGNY.

Tél: Résidence et Bureau 839

Jules BLANCHET

B.A., LL.L.

AVOCAT

BUREAU

13, rue de l'Anse
MONTMAGNY

Téléphone : 73

GEORGES HEBERT

NOTAIRE

64, rue DU DEPOT,

— MONTMAGNY

GILLES AUDET

ARPENTEUR-GEOMETRE

Ingénieur Forestier

88, Ave Turnbuil, Québec — — — Tél: 3-243

Bureau à Montmagny: le lundi de 9h.30 a.m. à 6h.p.m.

Edifice Banque Provinciale, rue St. Jean-Baptiste, Tél: 731

Funérailles de Mme Joseph Roy

En l'église de St-Paul de Montminy, comté de Montmagny, mercredi le 9 novembre eurent lieu les funérailles de Madame Joseph Roy, née Emérida Talbot, décédée le 6 novembre 1955 à l'âge de 75 ans 3 mois, 17 jours. Elle était l'épouse de M. Joseph Roy, Juge de Paix, qui lui survit. Citoyenne intègre et distinguée, la regrettée disparue laisse d'unanimes regrets, parmi tous ceux qui l'ont connue et estimée.

Lui survivent ses filles: Mme Alphonse Talbot, (Laura de St-Paul, Mme Vve J. Donat Létourneau (Léa) de Ville Lemoyne, Montréal, Mme Armand Dugal (Rose-Alma), de l'Ancienne Lorette. Ses gendres M. Alphonse Talbot, enquêteur pour la Commission des Allocations Sociales du Comté de Montmagny, et M. Armand Dugal, de l'Ancienne Lorette. Ses petits-fils Yvon, Jacques et Claude Dugal, de l'Ancienne-Lorette. Un fils adoptif M. J. Edmond Blais, de St-Paul. Un frère M. Johnny Talbot, de Montréal et sa belle-soeur Mme Johnny Talbot, 2 soeurs, Mlle Angelina Talbot, de Worcester, Mass. et Mme Elzéar Morin (Odila), ses beaux-frères MM. Elzéar Morin et Alphonse Beaudoin et Mme Alphonse Beaudoin, de St-Pierre de Montmagny. Parmi les nombreux neveux mentionnons M. l'abbé Richard Beaudoin, professeur au collège de Ste-Anne de la Pocatière.

Des citoyens en vue, de nombreux parents et amis de la famille firent escorte à la dépouille mortelle de la maison mortuaire de son gendre M. Alphonse Talbot, enquêteur, jusqu'à l'église paroissiale de St-Paul où les funérailles se sont déroulées en présence d'une assistance considérable.

Portait la croix, M. Joseph Côté de St-Paul.

Les porteurs du corps étaient MM. Joseph, Napoléon, Philippe, et Eugène Delagrave, Joseph Boivin et Albert Caron, tous de St-Paul.

La quête fut faite par Mmes Maurice Cloutier, N.P. et Alphonse Létourneau.

A l'église la levée du corps fut présidée par M. l'abbé Bernard Lemay, ptre, curé de St-Paul, et l'office divin fut célébré par M. l'abbé Richard Beaudoin, neveu de la défunte et professeur au Collège de Ste Anne de la Pocatière, lequel était assisté des abbés Aimé Talbot, petit-cousin de la défunte et professeur au Collège de Ste-Anne de la Pocatière et Bern. Lemay, ptre curé de la paroisse de St-Paul, comme diacre et sous-diacre.

La messe de Requiem fut rendue par la chorale paroissiale que dirigeait M. Antonin Nico-

le, Insp. d'écoles. A l'orgue Mme Napoléon Picard.

La direction des funérailles avait été confiée à M. Marcel Ruelland, de la rue de la Fabrique, à Montmagny.

A la famille en deuil nos vives et sincères condoléances.

Le R. P. Bruno Letarte sera décoré

Au nombre des personnalités qui seront décorées de l'Ordre

National "Honneur et Mérite" pour services rendus lors du cyclone "Hazel", nous prenons plaisir à mentionner le Rév. Père Bruno Letarte, Provincial des Oblats O.M.I. en service aux Cayes.

Aux heures difficiles que connaît le pays à l'époque du cyclone Hazel, le R. Letarte s'est montré d'un dévouement inlassable pour apporter un soutien matériel et moral aux sinistrés de la région des Cayes.

Nous félicitons le R.P. Letarte qui est bien connu à Montmagny ou il compte de nombreux amis pour cette distinction si méritée.

(Le National)

Un cadeau qui plaira

Pour les Fêtes

donnez

UNE CAMERA



Pour un service protographique complet:

- Finition en albums
- Agrandissements
- Coloriage à l'huile
- Encadrements
- Cartes de souhaits
- Photos à domicile
- Cartes mortuaires
- Attention spéciale pour 35 mm.

Consultez



28, 4e Rue — C.P. 388

VIANDES DE PREMIER CHOIX

SPECIALS DU 12 AU 17 DECEMBRE

Beurre de peanuts jarre de 16 ozs.	.40
Chops de lard	1 lb. .40
Boeuf haché	3 lbs. \$1.00

Diminuez le coût de l'alimentation tout en mangeant mieux. Faites l'essai d'un mois et vous serez convaincus.

Boucherie SALUSTE JACQUES

Rue de la Gare, MONTMAGNY Tél: 444

SPECIALITES: SAUCISSES — CRETONS — TETE FROMAGEE

SPECIAL

Capsules d'huile de flétan

Vitamine A	5,000 unités
Vitamine B	500 unités

Huile de foie de morue pure

4 onces	\$0.35
16 onces	\$1.00

PHARMACIE MONTMAGNY ENR.

Roger Blanchet, B.A., B.Ph., L.Ph.
propriétaire

36, rue de la Gare — MONTMAGNY — Tél: 343

"A la campagne, on s'y connaît en légumes!"

Mme Reginald Richard, de Grantham-Ouest, comté de Drummond, M. et Mme Richard possèdent une importante exploitation agricole et l'un des plus grands troupeaux de la région

"Nous cultivons beaucoup de légumes sur nos terres, mais nous sommes loin d'avoir la diversité que je trouve dans la soupe aux légumes Campbell's. Quelle soupe exquise et nourrissante!"

Comptez les appétissants légumes que contient la soupe Campbell's. Il y en a quinze, cuits à petit feu dans un riche bouillon de boeuf. Savourez-les! Nulle part ailleurs vous ne pourriez trouver des légumes d'une plus haute qualité. Et, naturellement, tout le travail de préparation a été fait pour vous: diluez simplement le contenu de la boîte dans une égale quantité d'eau, faites chauffer, et vous avez la plus nourrissante et la plus délicieuse des soupes aux légumes!



LA SOUPE AUX LÉGUMES
Campbell's

LES SOUPES Campbell's SONT LES FAVORITES AU QUÉBEC

LE PEUPLE

Vendredi, le 9 décembre 1955

LE PEUPLE

Page 9

La chorale de l'Université Laval



La chorale de l'université Laval, ensemble vocal de 80 voix, qui donnera un concert à Montmagny jeudi le 15 décembre prochain au cinéma Lafontaine. La chorale exécutera l'Oratorio de Noël, de Jean-Sébastien Bach, sous la direction de M. Paul de Margerie. Au piano d'accompagnement: Mlle Huguette Michaud, M. Claude Lavoie. Les solistes seront Mlles Andrée Thériault et Denyse Parent, MM. Roland Gosselin et Pierre Bou-

tet. Ce concert est présenté sous les auspices de la troupe Scout de Montmagny.

La Chorale de l'université est un ensemble remarquable dont la réputation n'a cessé de grandir depuis sa fondation. Elle présentera le même concert le 18 décembre prochain à l'église St-Jean-Baptiste de Québec.

Un régal artistique

Devant un auditoire nombreux et enthousiaste, les pianistes duettistes Victor Bouchard et Renée Moriset ont présenté l'un des meilleurs récitals qu'il ait été donné à un auditoire de Montmagny de goûter depuis plusieurs années.

D'une belle consistance, le programme semblait avoir été préparé pour donner à l'auditoire une excellente vue d'ensemble du répertoire pour deux pianos et pour piano à quatre mains. Les quatre danses de la dernière partie, ou sont exposés les thèmes folkloriques, hongrois, espagnols, russes et canadiens, marquaient bien le ca-

ractère d'universalité du programme.

Les spectateurs ont été particulièrement frappés de l'admirable technique et du sens pianistique des deux artistes entièrement au service de leur art avec une extrême simplicité et une sérénité qui, tout en les maintenant au plan supérieur de la grande musique, leur permet cependant descendre au niveau de l'auditeur. Cette simplicité dans le jeu et le comportement était encore plus apparente au moment des commentaires fournis par M. Bouchard lui-même secondé de son épouse illustrant les explications.

Pour résumer, on peut qualifier les époux Bouchard d'artistes chez qui le sens du rythme s'épanouit en communion de sen-

Causerie de M. Ernest Proulx

M. Ernest Proulx trésorier de la cie A. Bélanger Ltée, a fait part aux membres du club Richelieu, de ses impressions d'un voyage qu'il a effectué en Europe au cours de l'été dernier, accompagné de son épouse. Les deux voyageurs se rendirent d'abord en Angleterre où leurs fils Pierre, Père blanc, se joignit à eux pour un tour de France, d'Italie et de Suisse.

Doté d'une excellente faculté d'observation, le conférencier a rapporté une foule de détails

timents d'où résulte une série d'accords parfaits.

Il faut savoir gré aux Jeunesses Musicales de fournir aux jeunes de Montmagny l'occasion de goûter de telles joies artistiques.

de la vie courante des citoyens habitant les pays visités. Après un bref séjour à Paris, les voyageurs se rendirent en Suisse puis en Italie où ils s'arrêtèrent à Assise, Florence, Milan, Bologne et Rome. M. Proulx déclare qu'une audience du Pape à Castel Gandolfo a représenté pour lui une des plus grandes joies du voyage. Il rappelle aussi qu'il a eu le bonheur de servir la messe de son fils dans la basilique St-Pierre.

Puis ce furent Pise, Gênes, la Côte d'Azur, Nice, Lourdes, Chartres et Paris puis Londres ou M. et Mme Proulx quittèrent non sans émotion leur fils qui y termine ses études en Education avant de rejoindre son poste de mission au Tanganyka

Présenté par M. Roger Desfossés, M. Proulx fut remercié par M. Pierre-Paul Blais.

Changement d'horaire au C. N. R.

Dans le but d'accommoder le plus possible son public voyageur, Les Chemins de Fer Nationaux nous annoncent, qu'à partir du 11 décembre, ils effectueront un léger changement d'horaire, à leur auto-rail, entre Rivière-du-Loup et Lévis.

Ainsi, le matin, il passera 20 minutes plus tard pour Lévis,

c'est-à-dire, à 7.12, pour revenir à la même heure que présentement soit 9.47 a.m. Dans l'après-midi, à son retour pour Lévis, la différence d'heure sera plus appréciable puisqu'il passera à 3.17 au lieu de 4.42, pour finalement repasser à Montmagny pour Rivière du-Loup à 6.48 p.m.

C'est le dimanche que le changement sera le plus appréciable car afin de permettre aux voyageurs d'avoir amplement de temps pour accomplir leurs devoirs dominicaux le matin et avoir assez de temps dans l'après midi pour assister aux joutes de hockey ou autres spectacles ce jour-là, l'auto-rail passera à 9.52 a.m. repartira de Lévis à 6.20 pour arriver à Montmagny à 7.18 p.m.

Elections à la Légion

Mardi soir dernier, le 6 décembre la succursale Bernatchez de la Légion canadienne tenait ses élections annuelles à son local sur la rue de la Gare.

M. Bertrand Fournier a été réélu président pour un nouveau terme. Les autres officiers élus sont: MM. Maurice Fournier, secrétaire-trésorier, M René Jacques, 1er vice-président Léo Boulanger, 2ème vice-président; Lionel Gaudreau, 3ème vice-président; Cléophas Guay, secrétaire-archiviste; William Berger, directeur-conseil; Léon Gaumont, Roger Boulanger, Emile Fournier, Joseph Caisey et Julien Côté, directeurs; Josephat Grégoire, sergent d'armes, Léandre Corneau, portedrapeau.

Le samedi 17 décembre, La Légion organise une grande soirée récréative pour ses membres à son local.

ZENITH

"50-X"

Jamais jusqu'ici un tel appareil auditif donnant rendement, avantage et assurance pour seulement \$50.00.

En vérité, voici un nouvel appareil auditif qui reflète de toutes manières les standards traditionnels de ZENITH en qualité et en prévoyance. Le 50-X est si petit et si léger que vous oubliez presque que vous le portez.

En vente à la

Pharmacie Bergeron

Rue St-Jean-Baptiste
Tél: 333
Montmagny

FERMIERES

L'assemblée mensuelle du Cercle des Fermières de Montmagny aura lieu mardi le 13 décembre à 2h. p.m. à la salle de l'Hôtel de ville.

Mercredi le 14 décembre, dans l'après-midi et dans la soirée, à la salle de cours, il y aura exposition de clôture des cours d'art culinaire données durant les 26 dernières semaines sous les auspices du Cercle des Fermières. Le public est cordialement invité à visiter cette exposition.

Toujours à la page

Jean Paul Beaumont
CONFECTION POUR HOMMES
32, RUE DE LA GARE, MONTMAGNY



RODOLPHE GAGNON

BOUCHER, EPICIER-LICENCIE

Bière et Porter

144, rue St-Jean-Baptiste Montmagny Tél: 33

Mélange à tartes Robin Hood Epargnez .15
2 btes .47

Crisco. Epargnez .10 Bte 3 lbs. .95

Breeze Epargnez .10 1 bte .79

Poulet No. 1 .54 lb.

Porc haché No. 1, maigre 2 lbs. .89

Mangez mieux et moins cher!
Chez Gagnon toujours satisfaction



Annonces classifiées

AUBAINES

TERRE — situé sur la route nationale, à Montmagny, à vendre avec roulant, tracteur. 75 arpents en culture, bois de construction \$11,500.

MAISON à 2 logements, situé sur la 5ème Rue, avec grand terrain.

MAISONS appartements à vendre à Québec.

MAISON située sur la 7ème Rue, avec grand terrain.

BELLE PROPRIÉTÉ située près de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, libre à l'acheteur. Située du côté sud de la route.

A VENDRE — Propriété, plam-pied, avec garage et grand terrain, situé sur la rue Talbot.

Un terrain de 45 x 95, situé sur la rue Collin.

Deux maisons situées sur le même terrain, dans le centre de la ville. Bon marché.

Terrain situé dans Quartier Industriel à Montmagny.

Propriété située sur la rue Frontenac, avec grand terrain de 45 x 65. Libre pour prompt acheteur.

Commerce à vendre — restaurant neuf, situé sur la route de Berthier, avec cabine. Terrain de 170 x 300. Libre à l'acheteur.

Commerce à vendre — Gros chiffre d'affaires, situé sur la route nationale, près de Montmagny. Grand terrain pour construction de motel, avec service de gasoline ouvert à l'année.

Belle propriété pouvant servir comme hôtel, sur la rue du Manoir. En très bon état.

Terre à vendre à St-Cyrille, avec roulant et terre à bois.

Manufacture de portes et chassis, avec contrats de la Défense nationale pour fabrication de chassis et de boîtes à cartouches. Pouvant employer 30 hommes. \$15,000 comptant, balance à termes.

LES IMMEUBLES MONTMAGNY ENR. Robert Bernier, gérant 14, rue St-Magloire Tél: 105 Montmagny 1-7jno

Terrain de 55 x 90, avec garage pour deux automobiles. Situé sur la 6e Rue, avec sortie de 22 pieds sur la 3e Avenue.

Garage situé sur la route Trans-Canada. A vendre avec conditions faciles.

A VENDRE—Pour déménager, propriété et magasin, situés sur la rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. A prix d'aubaine.

A VENDRE—Propriété de 2 loyers, près de l'église St-Thomas, Montmagny. Avec revenu de \$45.00 par mois.

A VENDRE — Terrain de 1,500 pieds, situé sur la route nationale No. 1, à Cap St-Ignace. Convient pour culture de fraises. Possède 20 pommiers, 40 pruniers, 6 cerisiers. Endroit idéal pour motel.

A VENDRE — Poste de commerce de 4 étages, situé sur la rue de la Gare à Montmagny. Libre à l'acheteur.

A VENDRE — Propriété de deux loyers, située sur la rue Taché.

LES IMMEUBLES MONTMAGNY ENR. Robert Bernier, gérant. 14, rue St-Magloire Tél: 105 Montmagny 1-7jno

A VENDRE — Camion Chevrolet, une tonne, à vendre, bonne condition, pour \$600.00. S'adresser à M. Amédée Després, Hôtel Beauséjour, Berthier.

A VENDRE — Poêle Bélanger à l'état neuf, set de salle à dîner, S'adresser à M. Amédée Després, Hôtel Beauséjour, Berthier. 15-7-2fsp.

A VENDRE — Terre avec bâtiments neufs. S'adresser à M. Amédée Després, Hôtel Beauséjour, Berthier. 15-7-2fsp.

STENO DEMANDEE — Sténo-dactylo bilingue demandée. S'adresser à Electrical Manufacturing Company, Montmagny. Tél: 235. 4-11-jno.

BELLE OPPORTUNITÉ La plus grosse et la plus vieille Compagnie de vente directe au monde a besoin d'un homme ou d'une femme pour visiter clientèle dans Montmagny. Aucun argent à déboursier. Auto pas essentielle. Faites application en écrivant à M. F. Granger, 350 St-Roch, Montréal

Ici J.O.C. parle

C'est jeudi soir le 24 novembre que la J.O.C. et la J.O.C.F. de Montmagny ont fêté la Ste Catherine au local de la J.O.C. rue de l'Anse.

Cette soirée fut un grand succès, le programme qui avait été préparé par la J.O.C.F. intéressa tous les participants et participants. Un membre de la J.O.C. distribua des kisses à l'assistance.

Mlle Madeleine Raymond présidente diocésaine de la J.O.C.F.

BRILLANTE...

(suite de la page 1) taient excusés auprès des organisateurs de ce banquet.

A l'issue du diner, de courtes allocutions furent prononcées par Mgr Parent, le Dr. Rioux et M. Côté. Tous trois traitèrent de l'urgence de l'aide aux étudiants par la construction d'une maison universitaire. Cette réalisation dont le coût est évaluée à \$1,800,000.00 s'impose pour offrir à nos universitaires un moyen confortable de se loger à peu de frais, une meilleure protection contre les embûches de la vie, un foyer d'étude et de travail efficace.

Actuellement, près de la moitié de la somme nécessaire a déjà été souscrite, mais le dixième seulement est payé. Les Anciens doivent se faire un devoir d'apporter leur aide à ceux qui suivent leurs traces et le succès de cette initiative dépend de leur générosité.

Après le banquet, des films furent présentés aux convives, illustrant le Festival de Québec et les fêtes du centenaire de l'Université.

Le diner était sous la présidence de M. Charles Bergeron, pharmacien, qui agissait comme maître de cérémonie.

A VENDRE — 3 chaises neuves pour coiffeuse ou barbier, en cuir avec monture chromé. A sacrifier. L'une pivotante, l'autre basculante et une trézième droite. En montre au magasin pour enfants. Mme Laurette Normand, 45 St-Jean-Baptiste 9-12-1fs.

Argent demandé

ARGENT DEMANDE Pour prêter sur propriété, avec première hypothèque. S'adresser à Immeubles Montmagny Enr., 14, rue St-Magloire, Montmagny. Tél: 105 Robert Bernier, gérant 19-8-jno

La direction de la J.O.C. n'a pu couronner son roi, Pierre-Paul Collin, M. Collin étant retenu à la maison pour cause de maladie. Je le félicite de son succès et je lui souhaite un prompt rétablissement en mon nom personnel et au nom de tous ses frères jocistes.

M. l'abbé Yves Leclerc, au-

mônier de la J.O.C. et de la J.O.C.F. félicita Mlle Thibault de son magnifique travail et remercia tous ceux et celles qui ont participé à la vente des calendriers qui fut un grand succès. La soirée se termina par le chant O Canada.

Programme de RADIO J'ai le plaisir cette semaine de vous faire connaître les noms des gagnants et des gagnantes des émissions du programme "Chantons Jeunesse" qui passe sur les ondes du Poste de radio CKBM tous les samedi matin à 10 hres a.m.

Le 15 octobre, Mlle Denise Dion fut la gagnante de cette émission. Chant.

Le 22 octobre, Suzanne Normand fut la gagnante de cette émission. Chant.

Le 29 octobre, François Pa-

(suite à la page 11)

Fête de la Ste-Catherine à l'école d'Arts & Métiers de Montmagny

Au local de la J.O.C. le 25 novembre, à l'occasion de la traditionnelle fête de la Ste-Catherine, se réunissaient les élèves et professeurs de l'Ecole d'Arts et Métiers de Montmagny, pour une fête intime organisée par le comité social de l'Ecole et généreusement financée par le comité sportif.

Au programme trois films furent présentés. Le premier d'un caractère plutôt instructif représentait les beaux panoramas de notre province, le second de non-moindre importance nous fit voir les bonnes et mauvaises manières de conduire une automobile en hiver, joignant l'utile à l'agréable, ce film était agrémenté de situations cocasses qui amusa beaucoup. Enfin le dernier et non le moindre un film sportif fort goûté des amateurs de hockey, qui furent à même de constater l'évolution de ce sport depuis 1922 jusqu'à la dernière série de championnat.

Monsieur l'Aumônier réhaussait par sa présence cette réunion intime. Son dévouement ne se départit jamais et ses bonnes paroles sont toujours un encouragement. Une autre présence très goûtée fut celle de notre nouveau Directeur des Etudes, Monsieur Albert Dubé. Nous lui devons un merci bien sincère pour ses excellents conseils, pour son appréciation et ses paroles encourageantes qui seront un stimulant pour nos activités futures.

Cependant, nous avions à regretter l'absence du Directeur de notre Ecole, Monsieur Juneau qui pour des raisons majeures n'a pu se joindre à nous.

Vint ensuite une généreuse distribution de la traditionnelle tire, après quoi quelques amateurs se firent entendre. Musiciens, chanteurs, danseurs et diseurs nous firent passer des moments agréables et contribuèrent pour beaucoup au succès de notre fête. Ces dévoués élèves méritent bien les félicitations et les encouragements aussi leur ont été prodigués.

Pour clore la fête, on chanta "O CANADA" et on se sépara espérant se retrouver tous à la prochaine activité sociale de l'Ecole.

Conduisez avec Confiance cet hiver!



SUR LES NOUVEAUX PNEUS D'HIVER TOWN & COUNTRY Firestone



SUR LA GLACE OU LA NEIGE DANS LA PLUIE OU LA BOUE PAS DE BOURDONNEMENT

PAS DE VIBRATION FLANCS NOIRS OU BLANCS

PNEUS TOWN & COUNTRY Disponibles avec SANS TUBE FLANCS BLANCS OU TOUT NOIRS

S. S. Fina Hervé Gagné Montmagny

Les Aventures de FERDINAND



ON NOUS ECRIT

Ste-Anne, de la Pocatière, le 5 décembre.
Monsieur le Rédacteur, "Le Peuple", Montmagny.
Monsieur le Rédacteur,
Nous voulons d'abord vous féliciter et vous remercier pour la magnifique publicité donnée à *Le Feu sur la Terre*. La réponse a été au-delà de nos espérances. Est-ce une illusion de notre part? Mais quand nous avons devant nous les hebdomadaires de la région s'uni-

sant dans une aussi belle collaboration, nous constatons qu'ils sont une force agissante, que l'unité n'est plus alors une vaine aspiration.
Comme la semaine dernière, nous vous livrons les textes et un schéma de mise en page, aux mêmes conditions, c'est-à-dire que vous en tirez parti comme bon vous semble.
Recevez l'assurance de notre reconnaissance la plus profonde en N.S. et Marie-Immaculée.
Alphonse Fortin, ptre.

ICI J.O.C. PARLE...

(Suite de la page 10)

quet fut le gagnant de cette émission, chant.
Le 5 novembre, Mlle Jeanette Fournier fut la gagnante de cette émission. Accordéon.
Le 12 novembre, Mlle Jeanine Fournier fut la gagnante de cette émission. Accordéon.
Le 17 novembre, Mlle Denise Boulet fut la gagnante de cette émission. Chant.
Le 26 novembre, Marcel Gaudreau fut le gagnant de cette émission. Accordéon.
Mlle Michon accompagne au

piano tous les concurrents ou concurrentes de chaque émission.
Samedi dernier, M. Deschênes qui dirige l'émission fit le tirage du concours de la Laiterie Fortier, c'est Mlle Claudette Gauthier, 20, rue de la Fabriqu qui avait répondu correctement à la question du concours qui reçut une magnifique paire de patins.
En terminant je félicite tous les gagnants et gagnantes et j'encourage les jeunes à participer nombreux au concours pour gagner une paire de skis et les bâtons.



AU CONGRES DE VENTES DOW: Les distributeurs de la Brasserie Dow dans la région du Bas St-Laurent sont photographiés ci-haut à la suite du congrès de ventes du Québec de la brasserie, tenu à Montréal récemment. De gauche à droite: M. Lucien Dubé, de Rivière-du-Loup; M. J. Rolland Côté, gérant régional des ventes; M. Charles Théberge, de Rimouski; et M. Jules Côté, de Lévis.

PROPOS...

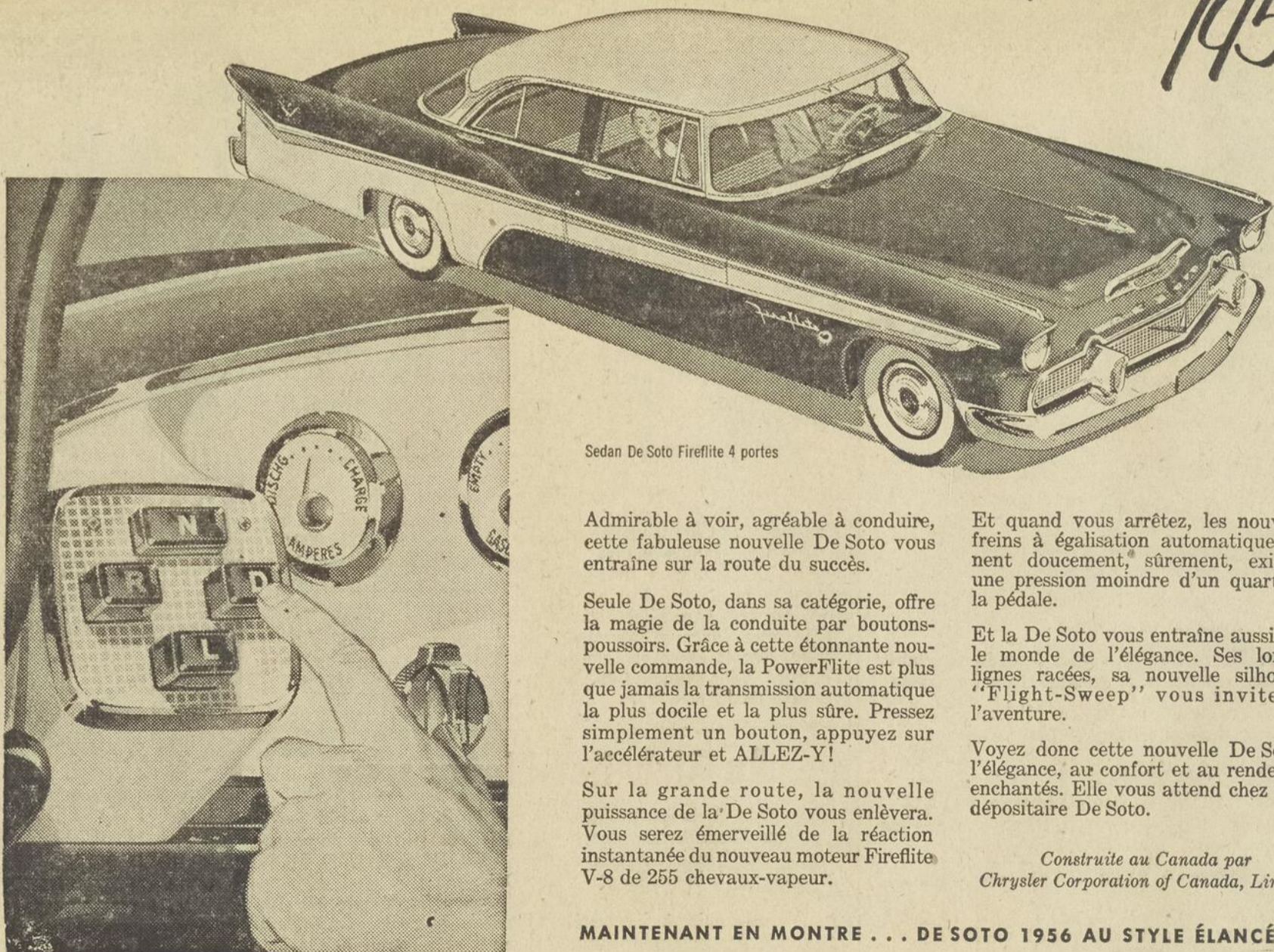
(Suite de la page 2)
des belles d'hier et qui firent la joie de nos dix ans, mais bien de nos luxueuses bagnoles qui faisaient l'orgueil de leurs pères

et le désespoir de nos gérants de banque.
Sauront-ils encore s'étonner? Trouvera-t-on quelque chose qui pourra les surprendre. Ils ont une foi illimitée dans le génie

humain. Ils ont une confiance totale en eux-mêmes. Perdront-ils, en échange de toute cette science, cette joie sans pareille de l'émerveillement?
P.G.A.

La voiture "enchantée" qui vous mène au succès... la remarquable nouvelle

DeSoto
1956



Sedan De Soto Fireflite 4 portes

Admirable à voir, agréable à conduire, cette fabuleuse nouvelle De Soto vous entraîne sur la route du succès.

Seule De Soto, dans sa catégorie, offre la magie de la conduite par boutons-poussoirs. Grâce à cette étonnante nouvelle commande, la PowerFlite est plus que jamais la transmission automatique la plus docile et la plus sûre. Pressez simplement un bouton, appuyez sur l'accélérateur et ALLEZ-Y!

Sur la grande route, la nouvelle puissance de la De Soto vous enlèvera. Vous serez émerveillé de la réaction instantanée du nouveau moteur Fireflite V-8 de 255 chevaux-vapeur.

Et quand vous arrêtez, les nouveaux freins à égalisation automatique freinent doucement, sûrement, exigeant une pression moindre d'un quart, sur la pédale.

Et la De Soto vous entraîne aussi dans le monde de l'élégance. Ses longues lignes racées, sa nouvelle silhouette "Flight-Sweep" vous invitent à l'aventure.

Voyez donc cette nouvelle De Soto à l'élégance, au confort et au rendement enchantés. Elle vous attend chez votre dépositaire De Soto.

Construite au Canada par
Chrysler Corporation of Canada, Limited

MAINTENANT EN MONTRE... DE SOTO 1956 AU STYLE ÉLANCÉ ➤

MONTMAGNY AUTOMOBILE ENR.

RUE ST-IGNACE

MONTMAGNY

TEL.: 1

Montmagny battu dans les 10 dernières secondes

Après avoir mené victorieusement la lutte, le Pepsi est défait par trois buts comptés dans les dernières secondes de jeu. Une joute pleine d'action, jeudi dernier, à Montmagny. — Pepsi annule 2-2 à Québec.

Une rafale de trois buts comptés dans les dernières 90 secondes de la dernière période a couché pour le compte l'équipe du Pepsi de Montmagny qui avait mené une lutte victorieuse contre l'Auberge du Cheval Blanc du Lac St-Charles jeudi dernier à l'arène de Montmagny.

Cette première rencontre de la Ligue Intermédiaire de Québec disputée dans notre ville avait attiré quelques 700 spectateurs enthousiastes.

Le Pepsi alignait une bonne équipe mais qui manquait peut-être un peu d'éléments de rechange. Le St-Charles a surpris par la rapidité de ses jeunes joueurs et leur habileté à profiter de toutes les occasions.

St-Charles ouvrit le compte à 13.45 dans la première période sur un lancer de Drolet, assisté de Poitras. Menu Fréchette qui garde une grande classe égalisa le compte pour Montmagny à 18.15, assisté de L. Bolduc et R. Normand. Une seule punition fut décernée à Paradis et c'est pendant son absence que Montmagny égalisa.

A la deuxième Montmagny prit une sérieuse avance. Léandre Bolduc, assisté de Fré-

chette compta à 1.16. Le Cheval Blanc reprit le compte à 5.34 par un lancer de R. Grondin, assisté de Paradis et B. Grondin. Fréchette déjoua le gardien de but Barbeau à 9.57, avec l'aide des deux Bolduc. St-Charles ne se laissa pas distancer et Grondin fit encore un exploit en égalisant le compte. C'est vers la fin de la période que le Pepsi donna tout son élan et Maurice Nicole donna une avance d'un point à son club, bientôt imité à 16.55 par Lalonde sur un exploit individuel.

Les punitions furent nombreuses pendant cette période et l'on joua souvent à 4 contre 5 et même 3 contre 4.

A la troisième, Montmagny et St-Charles alternèrent. Rosaire Bolduc accentua l'avance du Pepsi à 3.13, mais St-Charles réduisit l'avance par un but compté à 8.25.

Puis, de nouveau Maurice Nicole perça la défense de Barbeau à 12.06. Et St-Charles, par l'intermédiaire de Grondin, plaça la rondelle dans les buts de Létourneau. Ce furent réellement les dernières secondes qui furent les plus dramatiques quand les visiteurs se déchainèrent. En quatre-vingt dix secondes, St-Charles remonta la pente, égalisa et dix secondes avant la fin remporta la victoire. Ce fut l'oeuvre de Drolet, 18.30, Hébert, 19.08 et encore le fameux Grondin qui donna la victoire à son club à 19.50

1ère période
St-Charles: Drolet, Poit 13.45
Mont: Fréchette 18.15
L. Bolduc, R. Normand
Pun. Paradis 16.34.

2ème période
Mont: L. Bolduc, 1.16
Fréchette
St-Charles: Grondin R. 5.34
B. Grondin, Paradis
Mont: Fréchette 9.57
Bolduc L. Bolduc R.
St-Charles: R. Grondin 12.26
B. Grondin, Drolet
Mont: M. Nicole 15.56
Joncas, Normand

Mont: Lalonde 16.55
Pun: Gaudreau, Hébert, Normand, Poitras, Fréchette, Normand, Lalonde.

3ème période
Mont: R. Bolduc 3:13
Fréchette, L. Bolduc
St-Charles: R. Grondin 8:25
R. Grondin, Drolet
Mont: Nicole 12.06
St-Charles: R. Grondin 14.45
Nadeau, R. Grondin.
St-Charles: Drolet 18:30
St-Charles: Hébert 19.08
Drolet, R. Grondin
St-Charles: R. Grondin 19.50
Hébert
Punition aucune.

Mardi à Québec, Pepsi avait fait bonne figure en égalisant au compte de 2 à 2 avec Ste-Foy. Les compteurs du Montmagny furent M. Nicole dans la deuxième et Rosaire Bolduc à la troisième. Les points du Ste-Foy furent

1ère période
Ste-Foy: Côté 18.58
Dorion, DeChavigny
Puns: L. Bolduc, Chabot.
2ème période
Mont: M. Nicole
Pun: Gaudreau.
3ème période

Ste-Foy. Vallière 5.55
Chabot. Côté
Mont: Bolduc R. 8.36
Bolduc L., Fréchette
Puns: Nicole, Côté

Faits divers

Deux accidents causés par la neige

Les intempéries qui se sont abattues sur nous dernièrement ont causé deux accidents à Montmagny dans des circonstances identiques.

Le premier est survenu le 3 décembre à 10h., dans la rue des Bouleaux et impliquait l'automobile de M. Bernard Morin, conduite par son propriétaire et celle de M. Zéphir Sirois, tous deux de Montmagny. L'auto de M. Sirois était arrêtée et M. Morin, en voulant freiner, fit déraper son véhicule qui alla donner contre celle-ci. Les dommages sont assez considérables de part et d'autre.

Le second est arrivé le 4 décembre dans la rue St-Jean-Baptiste. Une auto appartenant à Biscuits Montmagny fut heurtée à l'arrière par une autre voiture appartenant à M. Laurent Proulx, de Cap St-Ignace. Il semble que M. Proulx n'ait pu arrêter son véhicule qui dérapa sur la glace. L'auto de Biscuits Montmagny a été sérieusement endommagée.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

L'ATOUSSAINT — La fête de la Toussaint a été célébrée avec grande solennité. Une messe en parties a été chantée par la chorale paroissiale et M. Adélaré Mignault était à la console des orgues, tandis que M. Henri Doré, professeur, remplissait son office de maître de chapelle. M. l'abbé Léon Bélanger, professeur de Rhétorique au collège de Ste-Anne, fit le sermon du jour.

LIGUEURS — Le 30 octobre fête du Christ Roi, à l'issue de l'heure d'adoration, ont eu lieu les élections pour de nouveaux officiers dans la Ligue du Sacré-Coeur. M. Napoléon Collin a été élu président, tandis que MM. Armand Asselin et Paul

Aubé ont élu tous deux vice-présidents. Le commissaire-ordonnateur est M. Odilon Labrecque et M. Réal Gaudreau est demeuré secrétaire. Les chefs de groupe sont: Joseph Bernard, Ernest Collin, Lucien Bolduc, Edouard Asselin, Aurèle Castonguay, Raymond Langevin, Moïse Mercier, François Langevin, Gérard Côté et Napoléon Mercier. Félicitations aux nouveaux élus.

RALLIEMENT LACORDAIRE — Le 6 novembre, a eu lieu à Montmagny un grand ralliement Lacordaire, sous la présidence du R.P. Ubald Villeneuve, O.M.I. La délégation était fortement représentée, avant à leur tête M. le curé A. Thiboutot, qui fit une conférence sur "Les remèdes à l'alcoolisme". Cette journée Lacordaire bien réussie a valu à notre Cerele plusieurs signatures de cartes.

SYNDICAT DE L'U.C.C. — Des élections ont eu lieu récemment pour le choix d'un nouvel exécutif au Syndicat de l'U.C.C. de notre paroisse. M. Jean-Baptiste Cloutier a été réélu président tandis que M. Joseph Côté fut nommé vice-président, et M. Lucien Bolduc, secrétaire. Les Conseillers sont: MM. Omer Langevin, Napoléon Collin, Ernest Dubé et Eugène Fournier. Félicitations aux nouveaux officiers.

DAMES FERMIERES — Le 16 novembre, les Dames Fermières ont eu leur réunion mensuelle. Après le travail de routine, pour égayer l'assemblée, on fit une fête à la tire, ce qui a toujours des couleurs locales dans une paroisse recouverte d'érables. Après la réunion, on alla en groupe réciter le chapelet pour le repos de l'âme de nos défunts.

MARIAGE — Le 8 octobre, a eu lieu le mariage de Laurent Lavoie d'Eastman, fils de M. et Mme Antoine Lavoie, avec Mlle Gertrude Bélanger, institutrice, fille de M. et Mme Alphonse Bélanger, de notre paroisse. Les nouveaux époux demeureront à Eastman.

BAPTEME — Le 7 novembre a été baptisée Marie-Louise-Françoise, enfant de M. et Mme Réal Gaudreau (Gilberte Noel). Parrain et marraine: M. et Mme Siméon Gaudreau, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Philippe Noel, tante.

Les gouvernements provinciaux du Canada ont dépensé une somme de \$259,000,000 pour fins d'éducation en 1954.

Les hôpitaux de tout genre ont coûté aux Canadiens quelque \$22 par personne en 1953, les dépenses totales s'étant élevées à \$324,900,000.

Au Richelieu-Montmagny

Le Club Richelieu-Montmagny aura l'honneur de recevoir comme conférencier, à son dîner-causerie hebdomadaire de lundi prochain, 12 décembre, au Manoir St-Louis, à six heures et quart, M. Bertrand Forest, assistant-régisseur à la Ferme expérimentale fédérale de Ste-Anne de la Pocatière, et président du Club Richelieu de Ste-

Anne. Le distingué conférencier a choisi comme sujet de causerie: LES FABLES DE MON JADIN.

Il sera présenté par Me Jos Marineau, avocat, ex-président du club, et remercié par le Dr. Jean-Marie Dionne, M.V., Ce dîner-causerie sera présidé par M. Emilien Blanchet, président du club.

AU CINEMA LAFONTAINE

Le jeudi 15 décembre, à 8h.30 p.m.,

La Chorale de l'Université Laval

présentera

L'Oratorio de Noël

de Jean-Sébastien Bach.
avec 80 exécutants

Artistes invités: Pierre Boutet, ténor, Andrée Thériault soprano, Denyse Parent, alto, Roland Gosselin, basse

Accompagnement: Huguette Michaud.
Directeur musical: Paul de Margerie.

Pour l'achat des billets, s'adresser à:

Pierre Mercier, tél: 109 — Denis Laberge, tél: 214
ou téléphoner au local scout, de 7 à 8 heures, tous les soirs, tél: 656w.

ADMISSION: réservée: \$1.00 — générale: \$0.75

Ne pas manquer, dimanche le 11, à 1h. p.m., au poste C.K.B.M., l'interview avec les dirigeants de la Chorale et le président de l'Association générale des étudiants de l'Université Laval, monsieur Luc G. Lessard.

• NI VIBRATION — NI BOURDONNEMENT
• FLANCS NOIRS OU BLANCS EN TOUTES LES GRANDEURS POPULAIRES

PNEUS TOWN & COUNTRY
Disponibles avec
✓ SANS TUBE
✓ FLANCS BLANCS OU TOUT NOIRS

S. S. Fina
Hervé Gagné
Montmagny

Décès de Mme Léandre Méthot

Une famille avantagement connue de notre région vient d'être cruellement éprouvée par le décès survenu jeudi le 1er décembre de Mme Vve Léandre Méthot, née Anna Painchaud. Femme d'une grande élévation d'âme, animée d'une foi profonde, la regrettée disparue est décédée des suites d'une longue et douloureuse maladie soufferte avec une exemplaire résignation chrétienne. Agée de 76 ans et trois mois, elle était la veuve de M. Léandre Méthot; homme d'affaire et industriel bien connu du Cap St-Ignace. Elle s'est éteinte au milieu des siens à la résidence de son gendre, le Dr. Jean-Marie Bersatchez, à Montmagny.

Mme Léandre Méthot laisse pour pleurer sa disparition ses filles, Gabrielle, Mme Jean-Marie Bernatchez, Simonne, Mme Roméo Gagné, de Rivière-du-Loup, Berthe, Mme René Adam de l'Islet, sa belle-fille, Mme Vve Ernest Méthot, de Cap St-Ignace, ses gendres, M. Dr. Jean-Marie Bernatchez, M. Roméo Gagné, M.P.P., M. René Adam, ses soeurs, Mme J.U. Devoyaux, de Sherbrooke, la Rvde Mère Marie du Calvaire, de la Congrégation de Ste-Croix à Montréal, ses belles-soeurs, Mlle Antoinette Méthot, de Montmagny, Mme Augustin Painchaud, de Montréal, son beau-frère, le Rvd Père Maure, de la Trappe d'Oka, ses petits-enfants, Andrée Bernatchez, Mme Paul Gros d'Aillon, Pauline et Michèle Bernatchez Jean et Louis Bernatchez, Mlle Marie-José Méthot, MM. Bastien et Bernard Méthot, Mlle Lise Gagné, André, Denis et Jean-Maurice Gagné, Mlle Claire Adam, Bernard, Simon et François Adam, M. Paul Gros d'Aillon et son arrière-petit-fils, Pierre Gros d'Aillon.

Un beau tribut d'hommages a été rendu lundi dernier à la regrettée disparue dont le service funèbre a été chanté en l'église paroissiale de Cap St-

Ignace. Le R.P. Marie-Antoine des Capucins, célébrait l'office funèbre, assisté de l'abbé Robert Painchaud et du vicaire au Cap St-Ignace, neveu de la défunte et MM. Joseph Painchaud, Jean-Baptiste Painchaud, Fénélon Vézina et Antonio Painchaud portaient le corps.

Dans le chœur avaient pris place Mgr Albert Painchaud, P.D., curé de St-Thomas de Montmagny, Mgr J. Rancourt, P.D., curé de St-Patrice de Rivière du Loup, Mgr Paul Bernier, principal de l'École Normale de l'Islet, les abbés Gérard Labbé, Fernand Bernier, Yves Leclerc, Landry, Bourzault, l'abbé Henri Cloutier, curé de Hudson.

Dans l'assistance, outre les membres de la famille, on remarquait MM. Charles A. Painchaud, Charles Drouin, Paul Poulin, Georges Painchaud, Mmes Onésime Lebrun, Marcel Crête, Florent Legendre, Mlles Antoinette et Marguerite Vézina, Rolande Hains, G.M.G., Françoise et Marie-Aimée Bernatchez, Monique Painchaud, Lucienne Painchaud, les Rvdes Soeurs Clarisses de Rivière du Loup, MM. Anatole et Alexandre Adam, Georges Lavoie, Gustave Deschênes, Valère Brochu.

Assistaient également aux funérailles MM. D. Paquet, A. Chouinard, M. Furoy, E. Méthot, R. Desfossés, A. Ratté, U. Michaud, A. Michaud, M. Vézina, le Dr. Saucier, L. Guay, G. Simon, M. Soucy, E. Morin, L. Soucy, A. Bouchard, M. Laverdière, R. Laverdière, M. Du mas, J.G. Bouchard, L.M. Cloutier, R. Cloutier, P. Cloutier, M. Bastien, B. Sherrer, le capitaine O. Sherrer, E. Méthot, J. Méthot, J. Marineau, H. Leclerc, P. Bourque, R. Caron, J. Albert, L. Grenier, A. Bélanger, S. Bélanger, Z. Bélanger, J.D. Bernier, C. Bozeret, A. Bernier, M. Guimont, A. Guimont, M. Fortin, P. Bernier, A. Bernier, L.T. Bernier, J. Bernier, J.A.

Bernier, R. Caron, A. Fortin, J.P. Gagné, S. Guimont, C.O. Guimont, W. Richard, J.M. Dubé, P.E. Frégeau, G. Guimont, J. Thisrale, le Dr. C. Léveillé, L. Lemieux, Mmes P. Plourde, J.L. Lavallée, M. Furoy, les employés de Méthot et Gagné, de Rivière du Loup, et bien d'autres personnes dont les noms nous échappent.

L'inhumation a été faite dans le caveau de famille au cimetière de Cap St-Ignace.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Deladurantaye de Cap St-Ignace.

A la famille éprouvée, notre journal offre ses plus vives condoléances.

Souscriptions en faveur du Timbre de Noël

Souscription de \$300.00 — Duplan of Canada Limited.

Souscription de \$50.00: Municipalité de Saint-Paul.

Souscriptions de \$10.00: Honorable Antoine Rivard, Collin Lumber Co. Ltd.

Souscriptions de \$5.00: Honorable Jean Lesage, M. Maxime Mercier, La Société St-Jean-Baptiste.

Souscriptions de \$3.00: M. Alexandre Chouinard.

Souscriptions de \$2.00: Mlle Estelle Beaudoin, M. Bertrand Bouchard, Antoine Boulet, Armand Bourassa, Xavier Caron fils, Gérard Casault, Club Richelieu de Montmagny, Paul

Collin, Congrégation Notre-Dame de Montmagny, M. Lionel Corriveau, Edmond Gagné, Gérard Gagné, M. Marcellin Garaache, Prudent Gaumont, Bertrand Gendreau, Emile Gendreau, Mme Emile Laberge, M. Alfred Lacombe, Alyre Ladurantaye, Wilfrid Leblanc, M. l'abbé Yves Leclerc, Dr. Lomer Lemieux, M. Lucien Masson, M. Amédée Métivier, M. Gérard Montminy, Réal Montminy, D. Moreau, Yves Nicole L'Ordre des Filles d'Isabelle, M. Antonio Ouellet, Georges Ouellet, Antonio Paquin, Réal Paradis, Paul A. Proulx, Raymond Proulx, Roger Proulx, William Rabideau, Ferdinand Rousseau, Claude Simonneau, Jean-Paul Tremblay rue St-Louis, Maurice Walsh.

ST-PIERRE

Souscription de \$2.00: M. A. Proulx.

ST-FRANCOIS:

Souscriptions de \$2.00: M. Alfred St-Pierre, M. Adélar Bonneau, Mlle Louise Dumas, Gérard C. Lamonde, Alphonse Montminy, Albert Noël CAP ST-IGNACE

Souscriptions de \$2.00: M. Henri Blanchet, Léo Deroy, M. J.E. Marois, Emile Méthot, M. Eudore Proulx.

BERTHIER

Souscription de \$2.00: M. Jos. Lachance.

STE-EUPHEMIE:

Souscriptions de \$2.00: Couvent Ste-Euphémie, M. Wellie Roduc, Téléphore Brulotte, ST-PAUL:

Souscriptions de \$2.00: M. Jean-Paul Cloutier, Joseph Ed Blais, Fortunat Gagné.

ST-FABIEN:

M. Rosario Fortin.

N.-DAME DU ROSAIRE.

Souscription de \$2.00: M. Philippe Noël.

Caisse scolaire

Une autre suggestion

(Cet extrait est tiré d'un article paru dans la revue des Caisses Populaires Desjardins.)

Que dire aussi de l'épargne réalisée par ce jeune homme qui a révé, dès son jeune âge, d'avoir plus tard un foyer bien à lui. Si, à 20 ans, il a réussi à épargner \$2,000 à \$3,000 dollars il sera en état de s'établir. On se demandera peut-être comment arriver à avoir un tel montant de côté à cet âge.

C'est assez simple. Pour l'enfant qui vient de naître, les parents mettront de côté ses allocations familiales, et, à 16 ans cet enfant aura \$1,500 en épargne. Et qu'on y ajoute tous les petits montants d'argent gagnés ou reçus, tout cela permettra au jeune homme de réaliser facilement de \$2,000, à \$3,000, pour ses 20 ans. Cela suppose qu'on s'ingénie à faire économiser l'enfant, car n'oublions pas que ce dernier attachera à l'économie l'importance que ses parents y attacheront. Sacrifice de la part des parents, mais sa

crifice qui aura sa récompense dans le meilleur sort de leurs enfants.

Mais les parents sont-ils décidés à agir ainsi? Hélas, ils sont les premiers responsables. Les parents sont trop mous; ils ne veulent pas se donner la peine; ils ne veulent pas se dévouer pour leurs enfants, il s'imaginent qu'en leur donnant tout ce qui peut flatter leurs fantaisies, en leur évitant le moindre pleur, le moindre effort, c'est encore le meilleur moyen de les bien élever et de leur donner du bonheur. Non, ce n'est pas par ce moyen-là que les parents vont assurer du bonheur à leurs enfants, mais c'est par cette mollesse qu'ils leur donneront la triste pauvreté qui les attend. Les parents restent les premiers responsables.

Nouvelles de ST-PAUL

Décès

Le 13 novembre est décédée Mme Joseph Roy, née Emérida Talbot, à l'âge de 75 ans. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois filles, Mme Alphonse Talbot, de St-Paul, Mme Donat Létourneau, de Montréal et Mme Armand Dugal, de Charlesbourg, trois petits-enfants, un fils adoptif, M. Joseph-Edmond Blais de St-Paul.

Le 18 novembre est décédée à Montréal, Mme Ferdinand Proulx née Amanda Létourneau à l'âge de 82 ans. La défunte laisse dans le deuil deux fils MM. Ernest et Donat Proulx de Montréal, cinq filles, Mme Gaudias Blais, de St-Paul, M. Emile Turgeon de Montréal, Mme Adélar Brochu, Mme Joseph Lapointe, de St-Malachie, Mme Lucien Flamand, de Senneville, Abitibi et plusieurs petits enfants.

Le 20 novembre est décédé à New York, M. Théodule Boucher, fils de feu M. Philandre Boucher, de St-Paul et de Mme Emile Richard, née Caroline Blais, de Villeroi. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, sa mère Mme Emile Richard,

ses soeurs Mme Edouard Fontaine, de Waterbury, Conn. et Mme Ovide Gaudreau de Montréal, un demi-frère, M. Léo Richard, de Villeroi, ses demoiselles Mme Laurent Gaudreau, de St-Paul et Mmes Lucie et Emma Richard, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu dans l'église paroissiale de Villeroi.

MARIAGES

Le 26 novembre à St-Philémon, M. Lucien Coulombe, fils de M. et Mme Alphonse Coulombe, de St-Paul épousait Mlle Monique Rousseau, fille de Mme Alphonse Rousseau, de St-Philémon.

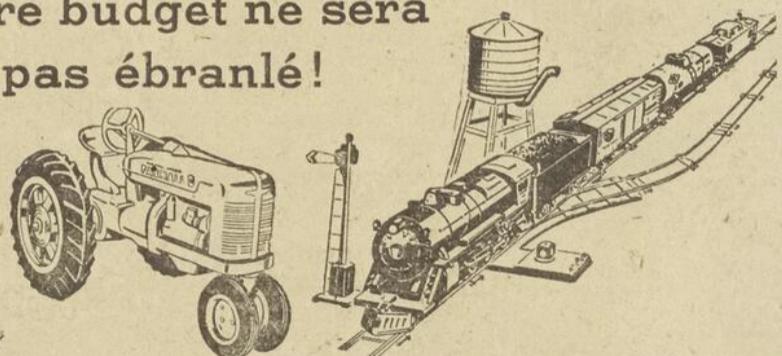
BAPTEMES

Le 26 novembre M. et Mme Champlain Carrier, née Micheline Gagné, une fille baptisée sous les noms de Marie-Renée-Lucille-Johanne.

Le 27 novembre M. et Mme Paul-Omer Blais, née Noella Coulombe, une fille baptisée, sous les noms de Marie-Danielle-Maud. Parrain et marraine: M. et Mme René Coulombe, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Ovide Gagné, tante de l'enfant.

AUX MILLE AUBAINES ENR.

Vos petits seront émerveillés et votre budget ne sera pas ébranlé!



Le plus grand choix de jouets au plus bas prix à Montmagny

Toute la gamme des cadeaux utiles et des décorations de Noël

AUX MILLE AUBAINES ENR.

Rue St-Jean-Baptiste — Montmagny — Tél: 251w

Loisirs d'une secrétaire

Il n'est pas souvent donné à une femme de déclasser un homme à son propre jeu, mais une secrétaire de Vancouver figure parmi les meilleurs tireurs au pigeon du Canada. Au Club de tir de cette ville, les membres des deux sexes ne manquent pas d'observer Beryl Trewhitt lorsqu'elle vise une cible; il est rare qu'elle la manque.

Son premier succès au tir, Beryl l'a connu le jour où elle abattit un gros chevreuil mâle près de la ferme familiale, dans la vallée de l'Okanagan. Après cet exploit, dit-elle, elle a fait partie de toutes les expéditions de chasse.

Maintenant secrétaire à la division des munitions CIL, Beryl consacre au tir, à la chasse et à la pêche la plupart de ses heures de loisir. Blonde et attrayante, Beryl la sportive a beaucoup fait parler d'elle dans les journaux. Au cours des cinq dernières années, elle s'est assurée le championnat de toutes les

classes des dames et le championnat omnium aux concours de tir à la volée du Pacifique Nord-Ouest et de la Colombie-Britannique.

Lorsqu'arrive la saison de la chasse, on trouve inmanquablement Beryl dans le voisinage des caches sur les rives de la rivière Fraser. En bandoulière, elle porte un sac de canards ar-

tificiels, de sa confection. Chacun représente 18 heures de travail.

Sportive accomplie, Beryl est aussi une fervente de la pêche à la mouche ou de haute mer. Rien de plus simple, pour elle, que de capturer une belle truite pour son dîner. Combien de secrétaires peuvent s'enorgueillir de passer ainsi le plus naturellement du monde, du dactylo à la carabine ou à la ligne à la pêche!

Question d'économie

Il est rare, de nos jours, d'entendre parler de quelqu'un qui ait enfoui son avoir sous le plancher ou dans la bourre d'un matelas. A l'époque des défricheurs, cependant, c'était là les seules "banques" accessibles à une foule de gens.

Notre système bancaire a connu de nombreuses améliorations au cours des années. Il nous a valu, entre autres, une commodité: le carnet de banque. Ce livret est, de fait, la preuve de notre richesse matérielle et le seul reçu que la banque accorde à ses déposants.

Le carnet de banque remonte au milieu du 18^{ème} siècle. A cette époque, toutefois, son apparence était bien différente de celle que nous lui connaissons aujourd'hui. Souvent recouvert de cuir fin, il avait belle allure, mais n'était nullement pratique.

Aujourd'hui, le carnet de banque est ordinairement recouvert d'un tissu à reliure, enduit d'une couche de plastique; c'est une reliure durable, résistante aux souillures. L'enveloppe dans laquelle on conserve le livret

est confectionnée de la même matière.

Les premiers "banquiers" dignes du nom furent les orfèvres qui gardaient leurs trésors dans de grandes boîtes de métal. Avec le temps, les gens commencent à apporter leurs objets précieux à l'orfèvre pour qu'il les enfouissent aussi dans le "coffre-fort". Le reçu qu'ils en obtenaient est l'ancêtre du livret de banque moderne.

DELEGATIONS...

(Suite de la page 1)

cours d'illumination et de l'installation d'un arbre de Noël par le Jeune Commerce. Le conseil a décidé de gratifier le Jeune Commerce d'un octroi identique à celui de l'an dernier, soit \$150.00 afin qu'il puisse mener à bien cette campagne dont profite toute la ville.

Résolutions diverses.

Les conseillers ont approuvé ensuite les derniers permis de construction émis pour un montant de \$49,250.00. Ils ont autorisé l'annulation de plusieurs comptes recevables au montant

de \$4,295.34 comme étant non percevables en raison de proportion d'année, départs ou mortalités.

Le conseil a exprimé ses remerciements à la Cie A. Bélanger Limitée pour avoir gratuitement permis à la ville l'usage de son terrain sis près de la gare pour placer ses conduites et raccords de fonte et ce depuis le 2 décembre 1946, date de l'achat de l'aqueduc.

MM. Jos. A. Laflamme, R. Boulanger et Napoléon Bernier contribuables de la ville de Montmagny ont été nommés estimateurs de cette ville pour l'année 1956. Il leur sera payé un salaire de \$1.35 pour M. Laflamme, président, et de \$1.00 pour les autres.

Enfin, les échevins ont décidé que le 26 décembre 1955 et le 2 janvier 1956, lendemain des Fêtes de Noël et du Jour de l'An seraient fêtes civiles et jours de congés.

Vous n'en viendrez pas "À BOUT" si vous êtes "À BOUT"

De nos jours, la plupart des gens travaillent sous tension, se tourmentent davantage, dorment moins. Cet effort physique et mental fait qu'il est plus facile de perdre ses forces—plus difficile de les retrouver. La vie fatigante d'aujourd'hui, la résistance amoindrie, le surmenage, les ennuis—l'un ou l'autre peut affecter le fonctionnement normal des reins. Quand les reins ne fonctionnent pas, l'excès d'acidité et les déchets restent dans l'organisme. Il s'ensuit souvent un mal de dos, un repos brisé, une sensation d'épuisement et de tête lourde. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Demandez les Pilules Dodd's pour les Reins à tout comptoir de produits pharmaceutiques.

53F

UNITE SANITAIRE

Lundi 12 décembre — Ste-Euphémie: 2.30 hrs. Clinique de bébés au village. — Soir: Causerie aux Guides, par Mlle M. Corriveau, e.h.

Mardi 13 décembre — St-Just: 2 hrs. Clinique de bébés au Village. — Cap St-Ignace: Clinique Dentaire.

Mercredi 14 décembre: — St-Pierre: A.M. Dans les écoles rurales. — 2 hrs. Clinique de bébés.

Jeudi 15 décembre — Montmagny: Clinique de bébés.

Vendredi 16 décembre: Montmagny: Examen scolaire.

St-Fabien: Clinique dentaire Dr. A. Dumas, m.h.

Faites du Bifteck Suisse Avec de la Soupe-Sauce Aux Tomates



"Voulez-vous "Fêter" avec votre famille. Alors, donnez un air de fête à votre dîner avec un plat de Bifteck Suisse cuit dans une savoureuse soupe-sauce aux tomates.

La soupe aux tomates, plus de l'oignon et de l'ail, relèvent la saveur de ce plat. Et, à l'époque où les biftecks dans la ronde et dans le paleron sont en abondance—et parfois à un prix spécial—c'est le bon moment de mettre cette viande en vedette.

Vous pouvez faire cuire le Bifteck Suisse sur le poêle ou au four. Dans ce dernier cas, faites tout votre repas au four. Mettez-y un plat-casserole de pommes de terre au gratin. Et faites le dessert également au four, soit un gâteau renversé, à l'ananas, soit un "Betty" croquant aux atacas. Vérifiez la durée de cuisson de sorte que tous les plats soient retirés du four à la fois. Laissez simplement le four faire la besogne tandis que vous vous occupez d'autre chose jusqu'à l'heure du repas.

La recette pour le bifteck suisse avec soupe-sauce aux tomates est comme suit:

BIFTECK SUISSE AUX TOMATES

- 2 à 2½ livres de steak (dans la ronde ou le paleron, coupé en tranches de 1½ pouce d'épaisseur)
- ½ tasse de farine
- 1 cuillerée à thé de sel
- Souçon de poivre
- ¼ tasse de shortening, fondu
- 1 tasse d'oignon haché
- 2 grosses gousses d'ail, haché menu
- 2 boîtes (2½ tasses) de soupe aux tomates condensée

Forcez la farine et l'assaisonnement dans la viande avec le bord d'une soucoupe épaisse jusqu'à ce que la farine soit absorbée. Faites revenir le steak dans le shortening chaud, dans un plat allant au four ou dans une poêle épaisse. Ajoutez l'oignon et l'ail; faites cuire jusqu'à ce que bien attendri. Versez-y la soupe; couvrez. Faites cuire à four modéré (350°F.) ou faites mijoter à feu doux environ 1½ heure,

où jusqu'à ce que la viande soit tendre. 6 portions.

BOLS DE SOUPE

COMBINEZ DE LA SOUPE AUX CHAMPIGNONS ET DE LA SOUPE AU BOEUF

Pour une soupe extra-riche, combinez 1 boîte de soupe crème de champignons et 1 de boeuf, condensées. Versez-y, en mélangeant, 1 boîte d'eau ou de lait. Ceci fait une soupe à la viande très nourrissante. Servez-la avec des crackers grillés sur lesquels vous étalez du fromage.

FAITES UNE CASSEROLE DE SPAGHETTI ET BOEUF SÉCHÉ

Une boîte de spaghetti à la sauce tomate avec fromage, avec un peu de boeuf séché fait un excellent plat principal pour le lunch ou le souper. Versez le spaghetti dans un plat-casserole graissé; versez-y, en mélangeant, ¼ tasse environ de boeuf séché haché. Parsemez le dessus de pointes de beurre. Faites cuire au four à 400°F. jusqu'à ce que chaud et légèrement doré sur le dessus.

LA SOUPE ENCOURAGE L'USAGE DU LAIT DANS LES REPAS

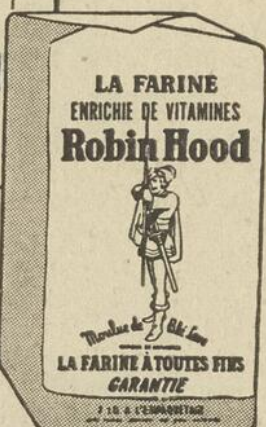
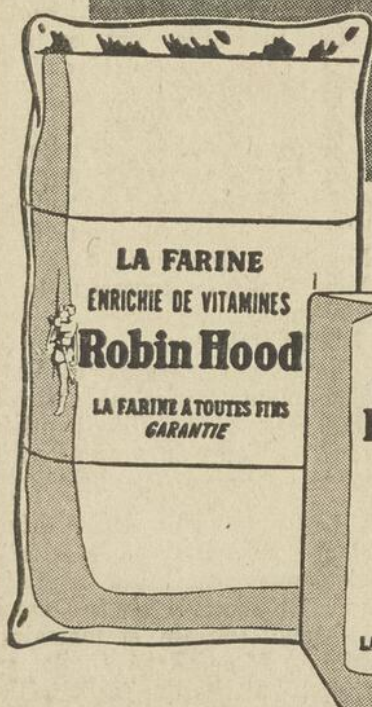
La soupe condensée, préparée avec du lait, apporte des éléments nutritifs à vos repas. Et il est sage de servir souvent des soupes crème (avec du lait) parce que des enquêtes récentes ont montré que le calcium est l'élément nutritif qui manque le plus souvent dans la moyenne des régimes alimentaires.

GARNISSEZ AVEC DU BLE D'INDE ÉCLATÉ

Du blé d'Inde éclaté, léger et gonflé, est une garniture parfaite pour plusieurs soupes. Passez un bol de blé d'Inde éclaté beurré avec de la soupe aux tomates ou aux légumes. Laissez chacun se servir et le parsemer sur sa soupe pour le manger croquant.

LA FARINE Robin Hood "ÉPROUVÉE AU FOUR"

GARANTIT DES RÉSULTATS PARFAITS!



LA FARINE DE BEAUCOUP LA PLUS EN DEMANDE AU CANADA

P.S. Pour de merveilleuses recettes, écrivez à Rita Martin, Département HFF, Casier postal 190, Montréal.

Funérailles de M. Paul Carignan

D'imposantes funérailles ont été faites mardi le 29 novembre à 10 hres, en l'église St-Thomas de Montmagny, à M. Paul Carignan, agronome, décédé le 26, à l'âge de 61 ans. Le défunt qui jouissait d'une grande estime et d'une haute considération était avantagement connu dans toute la région et les environs du comté de Montmagny. Homme de devoir, père de famille exemplaire, sa disparition suscite d'unanimes regrets. Un imposant cortège se forma en face de sa demeure mardi matin, pour escorter la dépouille mortelle du regretté disparu, et assister aux funérailles qui furent solennelles. Une nombreuse délégation d'agronomes, confrères du défunt figuraient dans les rangs du défilé, des professionnels, industriels, hommes d'affaires, représentants de différents groupements et sociétés nombreux parents et amis de la famille.

Outre son épouse, dame Yvette Picard, il laisse pour pleurer sa perte, ses fils: Marcel, de Valleyfield; Gabriel, de New-London, Conn; Bernard, Ontario; André, Karmat, Ont; Mlles Madeleine et Monique; Mme Charles-Omer Bernier (Pauline); Francoise, diététicienne à l'Université McGill, de Montréal, Lise, Carole, Hélène, et Danièle Carignan. Ses frères: MM. Alfred, de Boston; Maurice, Léon et Jean-Marie Carignan, de Gentilly. Ses soeurs: Rvde Soeur Thérèse Carignan, des SS. Grises, du Couvent de St-Célestin, Cté Nicolet; Cécile

le Carignan, G.M.G., de Gentilly; Mme Raoul Naud (Alphonsine), de Grand'Mère. Parmi ses beaux-frères et belles-soeurs: Mmes Alfred, Maurice Léon, et Jean-Marie Carignan; Raoul Naud; M. le Dr. et Mme J.R. Baril, de notre ville; le R. F. Robert, C.S.C., de Montréal. M. et Mme Clément Baril, Montréal; M. et Mme J.-Marie Baril, Gentilly; Thérèse et Germaine Baril, Gentilly; M. et Mme Léopold Picard, St-François; M. et Mme Ls-Aug. Laflamme (Jeanne); M. et Mme René Tremblay (Aurée); M. et Mme J.-Marie Morin (Jeannette) M. et Mme Amédée Gendron (Gemma), St-François; M. et Mme Henri Roy (Gisèle), de Québec; Mlle Germaine Picard. Ses beaux-parents: M. et Mme Ernest Baril, Gentilly; M. et Mme Angénard Picard, St-François; un gendre, M. Chs-Omer Bernier, shérif; deux belles-filles, Mmes Marcel Carignan (France Bernier), et Gabriel Carignan (Germaine Baulieu). Ses oncles et tantes: les RR. SS. Marie de la Trinité, Ste-Antoinette, Marie du Sauveur, toutes trois des SS. de l'Assomption, de Gentilly; R.S. St-Joseph, des SS. Grises; le notaire Joseph Houle, d'Arthabaska. Ernest Mercier, Mme Alfred Piché, Gentilly; M. et Mme Nil Picard, Thetford; M. et Mme Honorius Picard; M. et Mme J. Eug. Picard, Québec; Armand Leclerc, Pont Rouge, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

A l'église, M. l'abbé Fernand

Bernier, directeur du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, présida la levée du corps, et l'office divin fut célébré par Mgr Albert Painchaud, P.D., V.F., curé, lequel était assisté de MM les abbés Yves Leclerc et Philippe Mercier, comme diacre et sous-diacre.

Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait, MM. les abbés Robert Painchaud, Jacques Simard, Fernand Bernier, ainsi que le R.F. Basilien, S.C. Au départ de la résidence funéraire pour l'église paroissiale, on voyait en tête du cortège le drapeau de l'ordre des Chevaliers de Colomb, Conseil 2634, de Montmagny, et une délégation des membres Chevaliers, la croix qu'il portait l'Honorable M. Jos Boulanger, C.L., lequel était accompagné de M. Louis St-Yves agronome du district de Montmagny, les porteurs du corps, confrères du défunt, lesquels avaient pris place auprès du corbillard. MM. les agronomes Pierre St-Hilaire, St-Pascal; Louis de Gonzague Fortin, de Ste-Anne, qui agissait aussi comme le représentant officiel de La Corporation des Agronomes de la Province de Québec; Jos. A. Proulx, Ernest Dubé, Bruno Potvin, Henri Lauzière, de Québec. MM. Paul Comtois, de Québec, et Laurent Bélanger, de St-Romuald, ont respectivement rempli les fonctions de quêteurs durant le service.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, ses frères, beaux frères, son gendre, et autres parents ci-haut mentionnés.

La Caisse Populaire de St-Thomas

présente

LA MENDIANTE

Mélodrame en 4 actes

par

Jeanne Lapierre

interprété par des artistes de la radio et de la télévision

Cinéma Lafontaine

Vendredi, le 16 décembre 1955 à 8.30 p.m.

Entrée gratuite. On peut se procurer des cartes pour places réservées en s'adressant à la Caisse Populaire de St-Thomas.

A la suite des membres de la famille, l'imposante délégation des Agronomes et parmi lesquels, MM. Henri Lacoursière, Québec; De Ste-Anne: Elzéar Campagna, Auguste Scott, Joseph Bilodeau, Champlain Perrault, René O. Lachance, J. Duncan; Henri Généreux, A. Godbout, Rosaire Pelletier, J.M. Lemay; M. Gosselin et J.L. Albert, de L'Islet; Elie Gagnon, St-Michel; Albert E. Côté, Deschambault; J.-Paul Rousseau, et André Auger, Québec; Lionel Bégin, Lévis; et plusieurs autres agronomes dont nous ne pouvons communiquer les noms. On voyait encore, S.H. le maire Louis-O. Roy, les échevins Ls. Fournier et Robert Morin; Clément Houle, Arthabaska; Irénée Chabot, Victoriaville; J.M. Baril, Gentilly, Henri Garant, et Jacques St-Hilaire, de St-Joseph, Beauce; Dr. Clément Rouleau, M.V., Dr. J.-Marie Bernat chez, les notaires Louis Pelletier, et Georges Hébert; Me. A. Chouinard; Me. Robert Davluy juge municipal; les avocats Jos Marineau, Jules Paré, Jules Blanchet, André Corriveau, greffier; MM. Charles Beauséjour, Cap St-Ignace; Marcel Bolduc, Michel Collin, Omer Fournier, Amédée Proulx, Jules-A. Veilleux, Pierre-C. Després, Nap. Dionne, Alb. Boulet et Ernest Boulet, St-François. Léo Picard St-François; Chs-Eug. Létourneau, Aug. Dupuis, Amédée Langlois, Gérard Beaudoin, St-Michel; Maxime Mercier, Ernest Paré, Emile Breton, Maurice Talbot, Emilien Blanchet, Georges Blanchet, Samuel Caron, Jean Barbeau, Eutrope Méthot, Raymond Clavet, Ernest Ringuet, Lionel H. Pelletier, R. Montminy, Pro. Giasson, Wilfrid Caron, Cap St-Ignace, Al. Fournier, Omer Fortin, Théophile Bernier, Jacques Bernier, Cap St-Ignace; Emile Pelletier Ludger Roy, Berthier, Donat Poirier, J.L.A. Michaud, J.P. Fournier, Amédée Boulanger, Saluste Jacques, Emile Breton, Jos. Gaumont, Wellie Beaumont, Jean-Paul Beaumont, R. Coulombe, J.-Marie Proulx, Jos Proulx, Eugène Fournier, Hector Lepage, Jos. A. Lachance, St-François, Emile Langlois, R. Breton, J.L.A. Proulx, St-Pierre; Paul Bernier, Jos. Paradis, Albert Fiset et Moïse Cloutier, St-Pierre; Jos. Jacques, Edm. Laine, Marius Blanchet, M. Furois, Chs-A. Bergeron, A.-A. Blais, Réal Proulx, Bertrand

Bernier, Wilfrid Gagné, Phil Casault, Philias Proulx, J.F. Fournier, Amédée Amédée Giasson, Raoul Lévesque Alph. Thibault, Jos. Francoeur, Amédée Coulombe, Auguste Courey, Paul Collin, Ernest Boss, Désiré Gauthier, Numa Beaumont, Marcelin Gamache, Robert Bernat chez, et une foule d'autres citoyens dont les noms, nous échappent.

Le service d'ordre était sous la direction du sergent Rodolphe Després, de la circulation provinciale.

M. Marcel Ruelland, de notre ville, agissait comme directeur de funérailles.

Nous prions Madame Carignan et sa famille d'agréer en l'expression de nos sincères condoléances.

LA BIJOUTERIE RAYMOND

vous suggère
comme cadeau
pour Noël

UN RAZOIR ELECTRIQUE

A VOTRE CHOIX:

RONSON
REMINGTON
SUNBEAM
PACKARD
SHICK
RIAM
BEL CUT
PHILI-SHAVE



\$18.95 et plus

NOEL! Cadeaux de bon gout: Bijouterie RAYMOND

POUR LUI: Une montre? Une trousse de voyage? Des boutons de manchette? Un cadran de voyage? Des lunettes d'approches? Baromètre? Allumeur? Bague?

POUR ELLE: Un ensemble de toilette? Des bijoux assortis? Du verre taillé? Une pierre de naissance? Un coffret à bijoux?

Bijouterie RAYMOND Enr.

64, rue St-Jean-Baptiste

MONTMAGNY

VENEZ VIVRE

LES TROIS PLUS BELLES ANNÉES

DE VOTRE VIE

Trois ans dans l'armée vous vaudront:

- d'être prêt à défendre le pays si jamais c'est nécessaire.
- d'être plus apte à de meilleurs emplois.
- de savoir obéir, donc de savoir commander.
- de vous faire des amis pour le reste de vos jours.
- de voyager au pays et à l'étranger.
- de vous préparer à la carrière des armes, la plus fière qui soit.

Pour plus de détails, adressez-vous sans tarder au

Centre de recrutement de l'Armée,

Arsenal de Rimouski RIMOUSKI, Qué.

Répondez dès maintenant à l'appel de notre Armée; notre premier gage de sécurité nationale.

Au Palais de Justice

Loi de la circulation

Un automobiliste de Ste-Perpétue qui roulait sans permis a été condamné à payer les frais de la cause.

Un conducteur de Ste-Anne de la Pocatière a écopé d'une amende de \$50 et les frais pour vitesse excessive.

Le même sort a échu à un automobiliste de Montréal pour la même infraction.

Pour avoir conduit alors que ses facultés étaient amoindries par l'alcool un citoyen de Lauzon a été condamné à \$50.000 d'amende et a perdu son permis pour une période de trois mois. Comme il avait fait de la résistance à la police le juge l'a condamné à une amende de \$5.00 et au versement d'un cautionnement de \$100 répondant de sa bonne conduite durant un an.

Accusé d'avoir conduit alors qu'il était sous l'effet de l'alcool

Le dernier des philosophes passe par Montmagny

Rares sont, de nos jours, ceux qui peuvent encore aspirer à la complète liberté et passer outre à toute obligation et contrainte. Diogène ne fait plus école. Et pourtant, c'est l'un de ces philosophes d'une autre époque que le poste de police de Montmagny accueillait cette semaine. Non pas comme un vagabond douteux, mais bien comme l'un des derniers soupirants d'une authentique Liberté. Le philosophe à la barbe fleurie, toujours impeccablement propre, redressant sa haute stature, le visage aussi rose que celui d'un nourrisson, rend, chaque année, une visite de courtoisie à ses amis du poste de police de Montmagny. Resplendissant de santé, propre comme un sou neuf, il incarne l'épanouissement de la liberté. On ne sait d'où il vient, on ne sait où il va. Il est libre comme l'air et s'il a choisi d'errer sur les routes de la province c'est qu'il ne connaît ni barrière ni contrainte. Il est épris de grand air de vastes horizons; c'est l'un des derniers troubadours de notre époque, mais un vrai celui-là. Il chante de bonheur et pour son seul plaisir.

Sitôt qu'il arrive à Montmagny, il se rend au poste saluer ses connaissances. En échange de l'hospitalité qu'on lui accorde avec plaisir, le sage cheminant donne ses recettes de bonheur: "La liberté est le seul bien qu'on puisse vraiment savourer". Et il va ainsi, parcourant les grands chemins, indépendant, s'arrêtant où bon lui semble, indifférent au froid ou à la faim, dormant au clair de lune quand il fait beau, frappant pour qu'on lui ouvre quand le ciel est maussade. Riche d'une solide instruction, il est un érudit de la nature, un philosophe.

Saluons au passage de ce grand homme inconnu!

P.G.A.

un québécois a écopé d'une amende de \$50.00 et les frais et ne devra pas conduire durant trois mois.

Pour avoir conduit de façon dangereuse, un automobiliste de Tourville a été puni d'une amende de \$50.00 et a perdu le droit de conduire durant trois mois.

Liqueurs

Un résident de St-Damase a écopé d'une amende de \$50.00 et les frais pour vente illégale de boissons alcooliques.

Un individu de Tourville fera un mois de prison pour vente de boissons sans permis.

Omissions couteuses

Un résident de Montmagny qui avait omis de présenter son rapport d'impôt a été condamné à payer une amende de \$25 et les frais.

Un industriel de notre ville a du payer une amende de \$10 et les frais pour avoir oublié de remettre son rapport de taxe d'accise.

Sentence suspendue

Un résident de St-Fabien a plaidé coupable à une accusation de vol de roues sur un camion à la ferraille. Mais comme l'accusé acceptait de rembourser le montant du vol, il a bénéficié d'une sentence suspendue pour deux ans, en versant un cautionnement répondant de sa conduite durant cette période.

Notes Locales

NAISSANCES

ST-MATHIEU

Le 4 décembre a été baptisé Joseph-Michel, fils de M. et Mme Maurice Proulx (Jeanne d'Arc Laferrière). Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Picard.

Le 5 décembre a été baptisé Joseph-Napoléon-Henri-Pierre fils de M. et Mme Georges-Henri Pelletier (Georgette Proulx). Parrain et marraine:

M. et Mme Louis-Napoléon Ouellet.

ST-THOMAS

Le 4 décembre a été baptisée Marie-Germaine-Andrée-Lise, fille de M. et Mme Charles Fortier (Lorraine Gaudreau). Parrain et marraine M et Mme Laurent Fortier.

Le 4 décembre a été baptisée Marie-Louise-Jeannine, fille de M. et Mme Laurent Dionne (Rose-Alma Thibault). Parrain M. Auguste Thibault; marraine: Mlle Marguerite Carrier.

Le breuvage que vos Invités des Fêtes apprécieront ...Coca-Cola

Vous aurez certainement des invités.

Ils voudront certainement du Coke.

Vous ferez bien d'en avoir beaucoup ... presque tous apprécient ce qu'il y a de mieux!



SERVEZ

Coca-Cola

MARQUE DÉPOSÉE

6 Bouteilles 36¢
par Carton

Comprenant Taxes Fédérales
Plus Dépôt 2¢ Par Bouteille



Achetez Plus de Coke
pour les Fêtes

Embouteilleur de Coca-Cola autorisé sous contrat avec Coca-Cola

PAUL-E. CHARBONNEAU

64, de la Gare

Tél: 201

MONTMAGNY

"Coke" est une marque déposée

12-55F